UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Conciliation vie familiale /vie sportive chez les femmes administratives dans le sport au Burundi

GAKIMA, Marie Stella; Sous la direction de :Pr. Athanase NSENGIYUMVA

2024-05
UB
https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/500

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI

FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

MASTER EN SOCIO-ANTHROPOLOGIE

CONCILIATION VIE FAMILIALE /VIE SPORTIVE CHEZ LES FEMMES ADMINISTRATIVES DANS LE SPORT AU BURUNDI

Par :

Marie Stella GAKIMA

Mémoire

présenté et défendu publiquement en vue de l'obtention du grade

de Master en Socio-Anthropologie

Sous la direction de :

Pr. Athanase NSENGIYUMVA

Bujumbura, Mai 2023

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY

Président : Sœur Rosette MINANI

Directeur : Pr. Athanase NSENGIYUMVA

Secrétaire : Dr. TOYI Aloys

DEDICACE

A nos regrettés parents disparus trop tôt,

A mes frères,

A toute ma famille,

A mon époux Gérard NDIKURIYO et nos deux enfants : Louange Shammah MUTANGAMPUNDU et Reine Elionne GIRUMUBANYI.

Je dédie ce mémoire.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pas vu le jour n'eut été le concours de plusieurs mains. Nous voudrions adresser d'abord, nos vifs remerciements à Monsieur Pr Athanase NSENGIYUMVA qui, malgré ses autres multiples charges, a accepté de diriger notre travail. Ses remarques, ses orientations et ses conseils nous ont été d'un intérêt considérable.

Nos remerciements sont aussi adressés à tous les professeurs du programme de Master en Socio-anthropologie de l'Université du Burundi. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos profonds sentiments de gratitude pour la formation scientifique qu'ils nous ont donnée.

Nos remerciements sont également adressés à toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir les informations nécessaires à la réalisation de ce travail.

Nous tenons à exprimer toute notre gratitude à l'endroit de mon époux Gérard NDIKURIYO pour le soutien, la patience et les encouragements qu'il nous a témoigné pendant ces années d'études, ainsi que à nos deux enfants Louange Shammah MUTANGAMPUNDU et Reine Elionne GIRUMUBANYI qui ont supporté mes absences répétées à leur égard.

Enfin, nos sincères remerciements s'adressent à la famille Aimable NGABONZIZA et nos frères qui nous ont apporté tout le soutien nécessaire à l'aboutissement de ce travail.

RESUME

Notre travail s'intitule: «**Conciliation vie familiale vie sportive chez les femmes administratives dans le sport**». Ce travail a été réalisé dans le but d'étudier et de comprendre comment les femmes membres des instances de direction des organisations sportives concilient-elles leur vie familiale et celle sportive.

Les résultats obtenus montrent que dans toutes les rencontres sportives aucune discussion centrée sur le sexe n'est débattue. Le fait de porter des tenus de sport chez ces femmesest normal car même les autres portent des tenus propres à leur domaine. Tout ce qui est reproché à la femme sportive n'est que des préjugées et des stéréotypes qui doivent être vaincues et dépassées. Quant aux stratégies de conciliation vie familiale et vie sportive, d'abord ces femmes ont des motivations pour rester dans ce domaine malgré de multiples difficultés et pour réussir la conciliation, elles font la délégation des tâchesménagères soit aux domestiques, aux membres de la famille et en particulier leurs maris qui interviennent dans certaines activités lors que les femmes sont absentes.

Mots-clés: femme dans le foyer, femme sportive et conciliation.

ABSTRACT

Our work is entitled: “Reconciliation of family life and sporting life among administrative women in sport”. This work was carried out with the aim of studying and understanding how women members of the management bodies of sports organizations reconcile their family life and that of sport.

The results obtained show that in all sports meetings no discussion centered on sex is debated. Wearing sports outfits for these women is normal because even the others wear outfits specific to their field. All that is reproached to the sporty woman is only prejudices and stereotypes that must be overcome and overcome. As for the strategies for reconciling family life and sporting life, first of all these women have motivations to stay in this field despite multiple difficulties and to achieve reconciliation, they delegate household tasks either to servants, to family members and in particular their husbands who intervene in certain activities when the women are absent.

Keywords: woman in the household, sporty woman and reconciliation

TABLE DES MATIERES

IDENTIFICATION DES MEMBRES DU JURY i
DEDICACE ii
REMERCIEMENTS iii
RESUME iv
ABSTRACT v
TABLE DES MATIERES vi
LISTE DES CARTES ix
SIGLES ET ABREVIATIONS x
AVANT-PROPOS xi
INTRODUCTION GENERALE 1
CHAPITRE I : OBJET, POSITION DU PROBLEME ET HYPOTHESES DE RECHERCHE 3
I.1. Objet : Les femmes administratives dans le sport 3
I.2. Position du Problème et contexte de l'Etude 3
I.2.1. Questions de recherche 6
I.3. Objectifs de recherche 6
I.3.1. Objectif général 6
I.3.2. Objectifs spécifiques 6
I.4. Motivation du choix du sujet 7
I.5. Intérêt du sujet 7
I.5.1. Intérêt social 7
I.5.2. Intérêt scientifique 9
I.6. Les hypothèses de recherche 9
I.6.1. Hypothèse générale 9
I.6.2. Hypothèses opérationnelles 10
CHAPITRE II. CADRE THEORIQUE 11
II.1. Elucidation des concepts clés 11
II.1.1. Femme dans le ménage 11
II.1.2. Femme sportive 13
II.1.3. Conciliation 15
II.2. Statut de la femme en famille et dans le mouvement sportif 17
II.2.1. Statut de la femme dans famille 17

II.2.1.1. La femme dans la société africaine traditionnelle 17
II.2.1.2. La femme dans la société burundaise 19
II.2.2. Statut de la femme dans le sport 20
II.2.2.1. Femme et sport dans la société occidentale antique 20
II.2.2.2. La femme et le sport dans la société africaine moderne 21
II.2.2.3. La femme et le sport dans la société burundaise 22
II.2.2.4. Les jeux pratiqués par les filles seulement 24
II.2.2.5. La représentation des femmes dans le domaine sportif 25
II.2.2.6. La femme dans les instances dirigeantes du sport 29
CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE RECHERCHE 31
III.1. Délimitation Spatial et temporel 32
III.1.1. Cadre ethnographique 32
III.1.1.1. Le Burundi 32
III.1.1.2. Situation géographique du Burundi 33
III.1.1.3. Situation géographique de la ville de Bujumbura 34
III.1.1.4. Situation géographique de la commune Mukaza 37
III.2. Terrain d'enquête 37
III.3. Population d'enquête et Echantillonnage 38
III.4. Méthode et outils de recueil des données 39
III.5. Déroulement de l'enquête 40
III.5.1. Phase exploratoire : à la découverte du terrain d'enquête 40
III.5.2. Enquêté proprement dite 42
III.5.3. Difficultés rencontrées 43
III.6. Les Variables 43
III.6.1. Le statut matrimonial 43
III.6.2. L'âge des enfants 44
III.7. Procédure d'analyse des données 44
III.8. Approche théorique 45
III.8.1. Conditions de mutations sociales 45
III.8.1.1. Existence d'une pression de la situation 45
III.8.1.2. Existence des zones de liberté 45
III.8.1.3. Existence des modèles socioculturels valorisés 46
Conclusion 47

CHAPITRE IV : MODE DE GESTION DE LA VIE FAMILIALE ET LA VIE SPORTIVE CHEZ LES FEMMES ADMINISTRATIVES DANS LE SPORT 48

IV.0. Introduction 48

IV.1. Perceptions de la femme membre des instances de direction des organisations sportives par son entourage 48

IV.1.1. Image de la femme active dans le sport par le voisinage 49

IV.1.1.1. Des irresponsables dans leurs familles 49

IV.1.1.2. Des utiles dans l'entourage 51

IV.1.2. Image de la femme active dans le sport : selon le mari 53

IV.2. Les stratégies de conciliation vie familiale et vie sportive 59

IV.2.1. Stratégies selon le statut matrimonial de la femme 59

IV.2.1.1. femme Célibataire 59

IV.2.1.2. Femme divorcée 60

IV.2.2. Le Soutien du conjoint 60

IV.2.3. L'âge des enfants 61

IV.2.4. La délégation des tâches : les domestiques et les jeunes membres de la famille. 62

IV.2.5. Les stratégies mobilisées pour concilier les difficultés que rencontrent les femmes sportives 63

IV.3. Bénéfice de la participation dans les instances de direction. 64

IV.3.1. Les activités sportives : un mode de vie pour les femmes membres des instances de directions 65

IV.3.2. La certification 65

IV.3.3. L'occasion de voyage 66

IV.4. Discussion des résultats 67

CONCLUSION GENERALE 76

BIBLIOGRAPHIE 79

ANNEXES 84

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Carte administrative du Burundi34

Carte 2 : Localisation et subdivision administrative de la ville de Bujumbura36

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRABU : Association des Femmes Rapatriées du Burundi

AG : Assemblée Générale

CE : Comité Exécutif

CIO : Comité International Olympique

CNO : Comité National Olympique

DAF : Directeur Administratif et Financier

Ed. : Edition

EPS : Education Physique et Sportive

GRH : Gestion des Ressources Humaines

Ibid. : De *ibidem* = là même, au même endroit, dans le même texte

IEPS : Institut d'Education Physique et des Sports

JO : Jeux Olympiques

OIF : Organisation International de la Francophonie

ONG : Organisation Non Gouvernemental

Op.cit. : De *operecitato* = dans l'œuvre déjà citée

P : Page

P.U.F : Presses Universitaires de France

Pr : professeur

STAPS : Sciences et Techniques d'Activité Physique et Sportive

U.S.A : United States of America

AVANT-PROPOS

Cette étude a été réalisée dans le cadre de Master en Socio-Anthropologie. Elle porte sur la Conciliation vie familiale vie sportive chez les femmes administratives dans le sport auBurundi.

Les différentes stratégies de conciliation vie familiale et vie sportivesont entre autre la délégation des tâches ménagères soit aux domestiques, aux membres de la famille et en particulier aux conjoints qui interviennent dans certaines activités lors que les femmes sont absentes. Ces femmes administratives dans le sport trouvent aussi de multiples avantages ce qui les permettent de rester dans ce domaine malgré de multiples difficultés liées à la conciliation.

Cette étude porte sur 27 enquêtés et cherche à comprendre Comment les femmes sportives organisent-elles les activités ménagères à leur absence afin que vie familiale et vie sportive fassent bon ménage.

INTRODUCTION GENERALE

Le monde contemporain est marqué par diverses transformations au niveau politique, économique, social et culturel. L'égalitéentre les hommes et les femmes devient un enjeu de plus en plus débattu dans l'univers politique, social et en particulier dans le champ académique.

Les années 1970 et 1980 constituent un nouveau temps fort pour les mouvements féministes qui aspirent à la libération des femmes, sur le plan matériel et culturel[1]. Avec la montée du mouvement féministe notamment en occident, la question des femmes devient un objet d'étude principal dans l'univers académique sous le concept de genre.

Certes, plusieurs avancées sont perceptibles en matière de scolarisation des filles, d'accès à l'emploi et de représentation dans les instances de prise de décision[2]. Les femmes dont leur principal rôle réside dans les tâches domestiques qui s'effectuent dans l'univers privé connaissent aussi des mutations.

Dans le contexte social burundais, avec la scolarisation, des changements et des évolutions relatifs à la question des femmes ne manquent pas. De ce fait, les femmes sont de plus en plus présentes dans le monde du travail professionnel, dans les instances de directions et dans la police et l'armée.

D'ailleurs, la constitution burundaise réserve aux femmes un pourcentage de 30% dans les instances de prise de décision[3]. De ce fait, les femmes sont présentes non seulement dans les institutions gouvernantes mais aussi dans les instances de directions sportives.

Selon les données du Comité National Olympique du Burundi (CNO), les femmes occupent diverses responsabilités dans l'administration sportive notamment les fonctions de : présidence, Vice-présidence, DAF, Commission électorale, secrétariat, trésorerie, etc.[4].

Pourtant, les femmes restent généralement les principales actrices des travaux domestiques. La problématique de conciliation vie familiale et vie professionnelle se pose.

Notre travail de recherche concerne la conciliation vie familiale et vie sportive pour les femmes membres des instances dirigeantes des fédérations sportives.

[1] Briatte A-L(1989), Féminismes et mouvements féministes en Europe au XIX^{e}-XXI^{e} siècle, P.1

[2] OIF,(2018), *Une francophonie en action pour l'égalité entre les hommes et les femmes*,P.2.

[3] AFRABU, (2016), *Participation de la femme dans les instances de prises de décision et son exclusivité dans les processus de paix et de sécurité*, Bujumbura, Décembre, P7.

[4] Voir les données en annexe.

Autant de recherches ont été déjà effectuées sur la problématique de la conciliation entre la sphère publique et sphère privée. D'une manière générale, les recherches déjà effectuées sur ce sujet montrent davantage une discrimination des femmes dans les activités sportives et dans les organes de directions. D'autres s'intéressent sur la conciliation sphère familiale et sphère productive (le monde du travail). Le présent travail questionne plutôt la conciliation de l'univers familial et l'univers sportif sous une approche socio-anthropologique.

Notre travail est ainsi subdivisé en quatre grands chapitres qui sont complémentaires.

Le point préliminaire concerne l'introduction générale.

Le premier chapitre va mettre en exergue l'objet de notre recherche, la position du problème et les objectifs de recherche. Il dégage aussi la motivation, l'intérêt et les hypothèses.

Le deuxième chapitre parle du cadre théorique. Il présente d'abord l'élucidation des concepts clés, puis des généralités sur le statut de la femme dans la famille et dans le mouvement sportif.

Le troisième chapitre montre la méthodologie que nous avons utilisée du début à la fin dans la collecte des données empiriques.

Le quatrième et dernier chapitre parle des modes de gestion de la vie familiale et la vie sportive chez les femmes administratives dans le sport. Il présente les résultats du terrain et leur discussion.

CHAPITRE I : OBJET, POSITION DU PROBLEME ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

I.1. Objet : Les femmes administratives dans le sport

Notre population cible ne concerne pas toute personne féminine active dans le monde sportif car chaque catégorie a ses normes et obligations propres. Une organisation sportive compte plusieurs catégories : il y a la catégorie des administratifs, officiels/ arbitres, athlètes, entraineurs etc.

La population faisant objet d'étude pour notre travail est constituée par des femmes membres des instances de direction (comité exécutif) des organisations sportives. Nous avons choisi celles membres du comité exécutif parce que c'est cet organe qui prend les décisions au sein de l'organisation sportive, d'où l'obligation d'organiser et participer dans des réunions et les manifestations ou activités sportives.

A la fin de chaque olympiade, toutes les fédérations sportives procèdent aux élections pour renouveler les organes dirigeants. Ce sont seulement les membres du comité exécutif qui sont élus pour une échéance de 4ans.

Dans notre travail, est femme administrative dans le sport, toute personne de sexe féminin qui est membre du comité exécutif d'une organisation sportive, qu'elle ait un enfant ou pas. Elle doit jouer le rôle familial et exercer aussi ses activités sportives.

I.2. Position du Problème et contexte de l'Etude

Dans la société traditionnelle, la principale occupation de la femme burundaise était centrée sur deux activités principales: les activités ménagères et les travaux champêtres. A cela s'ajoute aussi le travail inestimable de l'éducation des enfants depuis le jeune âge jusqu'à l'âge avancé.

Ces activités contraignent les femmes à rester longtemps à la maison d'où l'appellation d' *« umunyakigo, celle de l'enclos* »[5]. Contrairement aux hommes qui, leur espace de travail est à l'extérieur comme le souligne Désire Manirakiza: « *les femmes, mères au foyer accomplissent la totalité des tâches domestiques, les hommes sont hors du foyer et s'occupent des affaires extérieures*»[6].

[5] Gad Ndayiragije, (2011), *Images de la femme au Burundi à travers les contes et les épithalames*, Université d'Oslo, P16.

[6] Désiré Manirakiza, (2010), et al. *Genre et sport en Afrique Entre pratiques et politiques publiques*, P86.

« *Les femmes, quant à elles, ont eu pour tâches de s'occuper de leur foyer et de leurs enfants; elles étaient exclues de la vie publique* »[7] ajoute Gilles Rüfenacht. Cette exclusion de la femme du monde extérieur l'empêche de participer dans les activités qui la mettent en contact avec le monde public.

Avec la création des écoles au Burundi, la fille, à elle aussi, était scolarisée.Bien que sa scolarisation ait commencé tardivement comparativement à son frère, à la fin de ses études, la fille trouve du travail comme son frère. Cela est contraire à ce que l'on disait : « *ntamashule y'umukobwa, urupapurorw'umutsindorwiwe ni ukuronkaumugabo* ».Ce *qui se traduit comme suit : « la scolarisation d'une fille est inutile, son diplôme est celui d'avoir un mari ».*

Cela est renforcé par Carisse et Dumazedier quand ils disent que : « *dans l'opinion publique, le succès des femmes n'est pas défini en terme professionnel, le succès pour une femme consiste à trouver un mari et à le garder* »[8].

A l'ère actuelle, la scolarisation d'une fille la permet d'être en contact avec le monde extérieur et voilà elle est présente dans tous les domaines y compris celui sportif.

Néanmoins, le domaine sportif a été depuis longtemps un domaine à majorité masculine « *car le sport, de par ses lieux de pratique, est une affaire de visibilité et de spectacle, donc d'hommes*»[9]. Mais aussi, parce que le sport selon Graydon«*aété développé pour les hommes et par les hommes*»[10]. Avec les mutations qui ne cessent de s'opérer dans tous les domaines, la femme est présente presque partout.

Actuellement, les femmes burundaises ne sont plus « *celles du foyer* »[11] car elles se démarquent dans tous les secteurs de la vie du pays et occupent même des postes administratifs dans tous les secteurs : Il y a celles qui sont des ministres, des directrices des entreprises, des parlementaires, des enseignantes, des médecins, des membres du corps de défense et de sécurité, des journalistes, etc. Même dans le domaine sportif, il y a des femmes qui y occupent des postes administratifs.

[7] Gilles Rüfenacht, (2016), *Des femmes dans des pratiques sportives masculines : motifs d'engagement et de désengagement. Une étude exploratoire auprès de joueuses de football neuchâteloises*, Neuchâtel, P.6

[8] Carisse, C. et Dumazedier, J.,(1975), *Les femmes innovatrices*, Paris, Edition du seuil, P.43.

[9] Terret et al. 2005 : 265, cité par Désiré Manirakiza (2010), in, *Genre et sport en Afrique Entre pratiques et politiques publiques*, P.86.

[10] Graydon, J. (1983). *But it's more than a game. It's an Institution. Féministe perspective on sport*. *Feminist Review, 13*, 5-16. P.7.

[11] Gad Ndayiragije, Op. Cit, P.17.

Ces femmes sportives, avant d'être dans les instances de directions de certaines organisations sportives, elles occupent d'autres places dans la vie professionnelle. Elles ont simultanément des responsabilités incontournables au foyer. Donc avant de servir leurs organisations sportives, elles doivent remplir leurs responsabilités d'abord de leur foyer et de leur milieu de travail.

Ainsi donc, les femmes membres des instances de directions des organisations sportives doivent consacrer une partie de leur temps libre aux réunions et aux activités sportives, sans pour autant abandonner les responsabilités dans leur foyer et professionnelles.

Pourtant, les réunions, rencontres ou activités sportives sont organisées après les heures de services, pendant les weekends ou les jours fériés. Or, ce sont ces trois moments dont la femme dispose pour s'occuper de son foyer, de ses enfants voire un moment de repos.

Dans les conditions normales (après les heures de services), les femmes se dépêchent pour aller à la maison. Par contre, celles qui sont membres des organisations sportives sont conviées à des réunions qui se déroulent en dehors des heures de travail. L'on constate souvent que les échanges continuent autour d'un verre après ces activités sportives (réunions ou rencontres).

De plus, certaines organisations sportives n'ont pas d'adresse physique, d'où les réunions qui se tiennent dans les cabarets. Cela provoque à ces femmes des rentrées tardives. Ce comportement pour une femme burundaise a une mauvaise connotation.

Ayant réfléchie profondément sur les tâches réservées aux femmes dans la société burundaise, constatant que même aujourd'hui la culture assigne aux femmes la tâche d'être « pilier de la famille », il m'a été difficile de comprendre comment les femmes membres des instances de direction des organisations sportives au Burundi parviennent à concilier les deux activités à savoir les activités familiales et celles sportives.

Du fait que les deux sont toutes exécutées presque dans le même intervalle de temps, en dehors des heures de service, mon sujet de recherche est intitulé ainsi: « C**onciliation vie familiale vie sportive chez les femmes administratives dans le sport** ».

I.2.1. Questions de recherche

Avec ce thème, je me suis posé une question générale qui est libellée ainsi : « comment les femmes membres des instances de direction des organisations sportives parviennent à faire face aux préjugés ?»

Cette question centrale donne naissance aux questions secondaires suivantes :

- Sur quoi sont-elles centrées les discussions dans les organisations sportives ?
- Quel est le sens donné à la tenue portée par les femmes sportives ?
- Comment les femmes sportives organisent-elles les activités ménagères à leur absence afin que vie familiale et vie sportive fassent bon ménage?

I.3. Objectifs de recherche

I.3.1. Objectif général

Aucun chercheur n'entreprend une recherche sans objectif à atteindre. Autrement dit, il a une ambition guidée par une situation ou un problème à analyser. Ainsi, l'objectif général de ma recherche consiste à comprendre comment les femmes membres des instances de direction des organisations sportives parviennent à faire face aux préjugés.

I.3.2. Objectifs spécifiques

Pour qu'un objectif général soit opérationnel, tout chercheur doit déterminer les objectifs spécifiques.

Ainsi, dans la présente recherche, j'ai privilégié trois objectifs spécifiques suivants:

- Comprendre que le contenu des discussions dans les organisations sportives est centré sur les finances, organisation des compétitions, renforcement des capacités.
- Comprendre que la tenue portée par les femmes sportives est une tenue de travail d'un sportif.
- Comprendre que la femme qui laisse les activités ménagères aux domestiques pour aller dans les activités sportives est comme les autres femmes qui le font pour aller au travail. C'est plutôt l'une des stratégies adoptées par celle-là pour faciliter la conciliation des deux sphères (familial et sportif).

I.4.Motivation du choix du sujet

Le choix du sujet ne vient pas du hasard comme le souligne Serge Paugam « *les sociologues ne choisissent jamais totalement par hasard les thèmes de recherche* »[12]. Léon A. ajoute que : « *l'élaboration d'un projet de recherche suppose d'abord un intérêt réel pour un thème qu'on se propose d'explorer. Cet intérêt peut naitre ou se développer à partir d'une expérience vécue, de la lecture d'ouvrages ou d'articles, de la prise de conscience d'une contradiction entre les opinions courantes et des faits observés* »[13].

Ainsi, le choix de notre sujet est le résultat de nos observations courantes.

Etant nous-mêmes une femme, constatant que toutes les activités sportives se déroulent en dehors des heures de services, pendant les weekends et/ ou les jours fériés, remarquant aussi que la femme doit accomplir des responsabilités familiales et professionnelles pour celles ayant un boulot, Nous n'arrivons pas à comprendre comment les femmes administratives dans le sport (membres du comité exécutif) qui consacrent le gros de leur temps libres aux réunions, la gestion, au suivi des compétitions sportives parviennent à concilier ces activités avec les activités ménagères.

Deuxièmement, la manière dont la femme qui consacre beaucoup de temps aux activités sportives est perçue dans l'entourage « insimbarubebe ou imburakimazi » qui signifie « un vaut rien» pour signifier la moindre considération de ses activités, qui est un signe dégradant sa personnalité.

Croyant que le contrôle social risque de décourager cette femme, nous n'arrivons pas à comprendre comment elles arrivent à tenir dans ces deux mondes (sportif et familial).

I.5. Intérêt du sujet

I.5.1. Intérêt social

Les recherches déjà menées autour de notre sujet de recherche montrent que c'est avec la création de l'IEPS (Institut d'Education physique et des Sports) qu'on a commencé à voir les femmes qui s'engagent dans le monde sportif.

[12] PAUGAM Serge, (2012), « s'affranchir des prénotions », Dans l'enquête sociologique, pp.5-26, P.8.
[13]Léon, A. (1977), *Manuel de psychopédagogie expérimentale*, Paris : P.U.F, P.40.

Les premières filles se sont fait inscrire à l'IEPS en 1974[14]. Ces premières femmes sportives ont été confrontées à plusieurs difficultés. D'abord l'entourage les reprochaient de devenir des indisciplinées (amasutwa) une fois fréquentait cet Institut. L'autre difficulté est liée à la tenue sportive car à cette époque, c'était incroyable de voir une fille en culotte. Cela est remarquable dans les extraits de certaines de nos enquêtées.

> « *Quand on a annoncé mon orientation à l'IEPS, toute ma famille est venue dire à mes parents de refuser ma fréquentation à cet Institut. Plusieurs raisons étaient avancées : votre fille va devenir musclée comme les garçons, elle ne va pas avoir de mari, elle deviendra civilisée et ne va plus vous respecter. Heureusement, mes parents m'ont laissé etvoilà je suis toujours sportivement active, malgré ma vieillesse. Concernant la tenue sportive, nous étions obligées de conserver nos tenues sportives dans nos sacs à dos, et les porter étant dans la salle* ».[15]

Avec les lauréates de l'IEPS, les premières sont sorties en 1979[16], on a eu des modèles et des chefs-d'œuvre ont commencé à rehausser le niveau de la pratique sportive des filles que ce soit au niveau des sports collectifs ou au niveau de ceux individuels. Ces dernières ce sont vu aussi dans l'administration du sport.

En considérant le contrôle social en matière des normes féminines dans la société burundaise assignant la femme aux responsabilités ménagères, qui coïncident avec les activités des organisations sportives dans les mêmes moments, il s'avère nécessaire de mettre sur plateau la situation que vivent ces femmes, comment elles parviennent à faire face au contrôle social, les opportunités et les menaces dont elles font face.

Il s'agit par ce travail, de montrer que la présence des femmes dans le monde sportif ne doit pas inquiété. Elles donnent leur contribution dans l'administration du sport comme les hommes. Le monde sportif n'est pas un lieu où les femmes se méconduisent comme le pensent certaines personnes burundaises. C'est aussi pour montrer aux filles et femmes par une recherche que faire partie d'une organisation sportive n'est plus tabou.

[14] J.J.NYENIMIGABO et al. , (2007), *Le sport et l'éducation physique au Burundi*, l'Harmattan, Paris, P.70
[15] *Propos d'une des femmes pionnières du sport, retraitée, âgée de 67 ans.*
[16] J.J. NYENIMIGABO et al.(2007), Op.cit., P.8

I.5.2. Intérêt scientifique

Généralement, en occident et en Afrique, plusieurs études ont été menées pour mettre en évidence l'ampleur et la complexité de la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales effectuée par les femmes. Mais celles concernant la conciliation des responsabilités familiales et sportives sont aujourd'hui inexistantes au Burundi. Celles qui existent s'intéressent plutôt à la discrimination faite aux femmes dans le domaine sportif.

En choisissant ce sujet, nous avons voulu mettre à la portée des lecteurs un document scientifique qui montre que malgré ces discriminations, certaines femmes ont intégré ce monde qui était à majorité masculin. Ce travail permet aussi de comprendre la façon dont les femmes administratives dans le sport procèdent pour parvenir à gérer les contraintes des deux vies (familiale et sportive).

I.6. Les hypothèses de recherche

D'après DE LANDESHERE, G. *« l'hypothèse est une proposition admise provisoirement pour servir de base à une explication qu'on justifiera par ses conséquences »*[17]. Dans le but de répondre à nos questions, nous nous sommesproposé quelques affirmations provisoires qui feront objet de vérification au cours de ce travail. Nous nous sommes donc proposé une hypothèse générale et celles spécifiques.

I.6.1. Hypothèse générale

D'après DE LANDESHERE G, « *une hypothèse générale apporte une signification générale et attribue une partie générale à un ensemble de phénomènes. Elle n'est pas vérifiable directement et s'exprime dans les termes généraux*. »[18]

Au cours de ce travail de recherche, nous avons formulé une hypothèse générale libellée comme suit : «le changement des mentalités et le dépassement des préjugés seraient à la base de la conciliation vie familiale versus vie sportive chez les femmes administratives dans le sport ».

[17] DE LANDESHERE, G. (1977), *Introduction de la recherche en éducation*, Paris, Armand Colin, Bourrelier, P.21

[18]DE LANDESHERE, G.,(1976), *Dictionnaire de l'évolution recherche en pédagogie*, PUF, Paris, P.26

I.6.2. Hypothèses opérationnelles

Une hypothèse spécifique se définie comme : « *Une forme définitive de l'hypothèse, telle qu'elle pourra entre réellement expérimentée, analysée. Elle s'exprime en terme clairement observable et qui sont vérifiables directement* »[19]

Au cours de notre travail, nous posons les hypothèses spécifiques suivantes qui seront le fil conducteur dans la collecte, l'analyse et la discussion des résultats:

- Les discussions dans les organisations sportives ne sont pas orientées vers le sexe.
- La tenue portée par les femmes sportives est une tenue de travail d'un sportif.
- Les travaux ménagers alloués aux femmes sont confiés aux travailleurs domestiques ce qui permet aux femmes de bien concilier les activités familiales et celles sportives.

[19] DELENDSHEERE, (1976), Op. Cit., P.27

CHAPITRE II. CADRE THEORIQUE

II.1. Elucidation des concepts clés

Certains concepts ont plusieurs sens et la signification dépend du contexte dans lequel ils sont utilisés. Afin d'éclairer nos lecteurs, il nous a semblé nécessaire d'expliciter certains concepts clés. Ceci nous a permis de situer, dès le départ, le cadre conceptuel dans lequel s'intègre notre recherche. Nous avons ainsi élucidé trois concepts à savoir : Femme dans le ménage, Femme sportive et Conciliation.

II.1.1. Femme dans le ménage

Au sein de chaque ménage, les responsabilités ou les rôles à jouer varient d'un membre de la famille à un autre. De ce fait, il y a les rôles joués par le mari, l'épouse et les enfants. Pour comprendre cette différenciation des rôles, on doit partir de l'éducation des enfants dès leur bas âge.

Dans le contexte social burundais, l'éducation des filles est différente de celle des garçons. Comme future épouse, on lui inculque toujours des rôles relatifs à sa future vie de mariée. « *Le père préparait son fils à assurer quelques fonctions publiques. A son tour, la mère initiait sa fille aux travaux ménagers et champêtres. Fonction publique pour le jeune homme, fonction ménagère pour la jeune fille* »[20].

Une surcharge de travaux tombe sur les femmes au niveau du foyer. Elles font la quasi-totalité des travaux domestiques et champêtres dans les familles surtout rurales. Une étude récente de l'association COCAFEM/GL [21]menée dans les provinces de l'intérieur du pays révèle ceci:

> « *Au niveau du foyer, la division du travail lui laisse les activités liées à la reproduction (soins des enfants et des autres membres de la famille, travaux de ménage, recherche du bois et de l'eau, etc.). La majeure partie des femmes* sont des *agricultrices. Leur incombent également le lourd fardeau des travaux des champs (…) dont elles s'occupent presque toutes seules quelles que soient les conditions physiques dans lesquelles elles se trouvent*».

[20]http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SHS/pdf/Role-Femmes-Burundi.pdf consulté le 20 juillet 2022.

[21] Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la Région des Grands-Lacs, (2017), P.52.

Les femmes consacrent en définitive beaucoup plus de temps aux travaux ménagers contrairement aux hommes qui en sont en quelque sorte épargnés.

D'où alors cette idée : «la cohabitation hétérosexuelle signifie un surcroît de travail ménager pour les femmes, et au contraire un allégement du travail pour les hommes»[22]. Par ailleurs, Ndayisenga (2011)[23] dans le contexte social burundais précise :

> « *Le mari peut participer aux travaux champêtres mais pas traditionnellement à ceux de la maison. C'était d'ailleurs un déshonneur. Les travaux des hommes comme la construction des maisons et la garde des troupeaux sont faits pendant la journée alors que pour la femme, ladurée du travail est prolongée jusqu'aux activités ménagères de la soirée* ».

Selon le vocabulaire de notre langue maternelle, certaines appellations sont attribuées au sexe féminin. Il s'agit de: «*Umuzezwanzu*ou *inarugo,etc.». (Responsable de la maison ou gardienne de la maison).* Ce sont des noms qui font référence au lieu de travail de la femme. Il s'agit du foyer ou de la maison principalement. Cela étant, toute activité qui se fait au foyer est un devoir de la femme. Ainsi donc, c'était la femme qui devait prendre soin des enfants, faire la cuisine et s'occuper de la propreté de toute la maison et de l'enclos. Dans certains cas, tous ces travaux devaient se faire le soir après les travaux champêtres auxquels le mari pouvait participer»[24].

En définitive, les valeurs de la femme burundaise restent toujours dans la fécondité et toutes les activités qui tournent autour de la famille, les travaux ménagers, « une mère doit d'abord avoir des enfants à majorité de sexe masculin. Elle doit en plus travailler dur et prendre soin de ses enfants. Elle a également un bon cœur »[25]

Au Burundi comme dans d'autres pays, c'est par la maternité que la femme est supposée accomplir intégralement son destin physiologique, c'est là sa vocation naturelle puisque tout son organisme est orienté vers la perpétuation de l'espèce »[26].

[22] Amrein, T. (2019). *Persistance, contraintes et détournement de la division sexuelle du travail dans la sphère domestique: Une étude des cas dans les Alpes Valaisannes*, Université de Lausanne, P.63.
[23] Gad Ndayiragije, (2011), *Images de la femme au Burundi à travers les contes et les épithalames*, Université d'Oslo, P.46.
[24] Idem, P.22.
[25] Idem., P.49.
[26] De Beauvoir, S.(1949). *Le deuxième sexe* (Vol.2).Paris: Gallimard, P.134.

Aujourd'hui, avec le changement de mentalités, la situation de la femme burundaise a connu une amélioration. Ainsi par exemple, dans une famille de fonctionnaires, où le mari et la femme passent la journée au travail, les domestiques (le cuisinier et /ou la bonne) s'occupent des travaux du foyer et prennent soins aux enfants, activités qui sont traditionnellement les devoirs de la femme.

Mais cela n'empêche pas qu'au retour du travail, la femme participe à ces activités malgré la fatigue de sa journée de travail comme le souligne Gad(2016) : « *pour la femme, la durée du travail est prolongée jusqu'aux activités ménagères de la soirée* »[27].

La femme reste la principale actrice de tout ce qui se passe dans son foyer. C'est elle qui coordonne les activités domestiques. Avant de quitter la maison, elle doit s'assurer que tout va bien se passer malgré son absence au domicile. Elle délègue les pouvoirs et va au travail. Au retour de son boulot, elle ne croise pas les bras, elle vérifie que tout s'est bien passé pendant la journée. Elle intervient dans les taches qui clôturent la journée, sans oublier qu'elle doit s'occuper des enfants pour combler son absence enregistrée pendant la journée.

II.1.2. Femme sportive

Dans le Burundi ancien, l'éducation traditionnelle ne laissait pas de temps à la fille de pratiquer le sport. Mais, il faut dire qu'elle faisait du sport sans le savoir, à travers ses durs travaux (piler le manioc, puisé de l'eau, etc.) qu'elle faisait depuis le matin. Elle pratiquait le sport aussi à travers les danses, sauts à la corde et autres jeux physiques auxquels elle s'adonnait en cachette.

L'évolution de la femme sportive au Burundi a débuté avec les premières lauréates de l'IEPS. Ce sont elles qui ont révolutionné ce monde (sportif) qui a été depuis longtemps l'apanage d'hommes. Ces dernières portaient les shorts et collants quand elles faisaient le sport. Chose inacceptable dans la société burundaise à cette époque chez une fille «bien élevée ». Elles ont accepté les moqueries et les considérations de toute sorte et sont arrivées à vaincre ce que les traditions burundaises exigeaient.

Dans la mentalité burundaise, une fille en tenue sportive était considérée comme une fille aux mœurs légères, « isutwa, insimbarubebe, cobahevye,… ainsi que d'autres appellations pour décourager la fille.

[27] Gad,(2016), Op.cit. P.46

A la fin de leur cursus académique, elles ont été embauchées et sont allé dans les établissements secondaires pour y enseigner le cours d'éducation Physique et Sportive (EPS). Leur attitude et leur personnalité changent les mentalités partout où elles passent. Grace à ce cours d'EPS, d'autres filles ont pratiqué le sport à l'école. Elles obtenaient les brevets scolaires comme leurs camarades masculins.

Aujourd'hui les filles sportives ne sont plus totalement regardées comme des dégradantes des mœurs burundaise, car elles ont bravé les clichés sociaux. Au Burundi, les mœurs tolèrent aujourd'hui le port de la culotte ou du pantalon chez une fille. Cela permet à la fille burundaise de rester sportivement active tout au long de toute sa vie.

Quand elle est jeune, elle est joueuse. Au fur et à mesure qu'elle grandit ou change de statut civil, elle se reconverti vers l'administration. Dans ce cas, elle continue sa vie sportive sous une autre forme, car, dans chaque organisation sportive, on y trouve plusieurs catégories de personnes : les athlètes, les administratifs, officiels/arbitres, entraineurs, etc.

A ce stade, elle devient membre des organes dirigeants de l'organisation sportive, donc les membres du comité exécutif.

Ce dernier est fait par des personnes élues par l'assemblée générale (AG). Les élections se font une fois les quatre années qui correspondent à une olympiade.

Etant élues et non nommées, ces personnes sont redevables et doivent rendre compte selon le cahier de charge de chacune d'elles. Les élections portent sur cinq membres du comité exécutif (CE) à savoir : le Président, le vice-président, le secrétaire général, le trésorier ainsi que une personne responsable du sport féminin qui doit être obligatoirement une femme ou fille selon le statut-type du CNO.

Chaque membre du CE a donc ses responsabilités et sont mentionnées dans les statuts de chaque organisation sportive reconnue par le ministère ayant le sport dans ses attributions ainsi que le comité national olympique.

Le Comité Exécutif est chargé de la gestion quotidienne de l'organisation sportive, d'où l'obligation de participer dans les réunions et d'autres activités sportives selon le calendrier sportif de leur organisation. La femme est aussi appelée à se présenter dans ces activités de l'organisation sportive quel que soit son statut civil.

Dans notre travail alors, il faut comprendre par femme sportive, toute personne féminine qui contribue ou participe dans les activités sportives sous ces plusieurs formes (organisation, administration, athlète, officiels, etc.).

II.1.3. Conciliation

Tout être humain, dans toutes ses responsabilités, cherche toujours de l'équilibre. Il est appelé à opérer des choix nécessaires pour répondre pleinement à ses obligations. Cet équilibre des fois reste théorique, car pratiquement, l'individu se retrouve face à des contre temps.

Les femmes administratives dans le sport se retrouvent face aux exigences des responsabilités familiales et celles sportives. Elles sont toujours à la quête de l'équilibre entre ces deux sphères. L'articulation de leurs responsabilités est rendu possible par différentes stratégies qu'elles adoptent afin de rester au service de ces deux sphères (familial et sportif).

La conciliation des responsabilités auxquelles tout individu fait face a été sujette de plusieurs recherches.

Le sens donné à ce concept est presque le même d'un auteur à un autre.

Ainsi, selon le ministère de la Famille du Québec, « *le concept de conciliation travail-famille est défini comme étant la recherche de l'équilibre entre les exigences et les responsabilités liées à la vie professionnelle et à la vie familial*e »[28].

Ce concept désigne aussi **«** *la capacité des individus et d'une société à harmoniser, dans le temps, les obligations familiales, scolaires et sociales avec les exigences du travail dans le but d'atteindre un équilibre satisfaisant qui répond aux aspirations et aux valeurs de chacun et leur permet d'assurer leur subsistance de manière décente* »[29].

Tremblay, D.G, quant à elle donne le sens suivant : « *la conciliation emploi-famille fait référence à l'idée d'articuler ou de conjuguer les responsabilités professionnelles liées à l'emploi d'une part, et les responsabilités et activités familiales ou personnelles d'autre part* »[30].

[28] www.lejalon.ca: Comité Femmes Vigilantes *Conciliation travail-famille,* Novembre (2015)*: plus qu'une question de manque de temps*, P 22

[29] Idem. P. 23.

[30] Tremblay, D.-G. (2012). « *Conciliation emploi-famille* », dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.), Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique, [en ligne], www.dictionnaire.enap.ca

La femme burundaise a dans son foyer, des responsabilités auxquelles elle doit répondre. Elle a aussi en parallèle des responsabilités qui lui reviennent dans son organisation sportive. Le management des activités de ces deux sphères lui demande d'adopter des stratégies conséquentes. Elle doit avoir une détermination dans tout ce qu'elle fait.

Pour mon travail la conciliation concerne la vie familiale et la vie sportive. La conciliation et cette manière de savoir s'organiser pour que les deux vies soient parfaites possible sans que l'un phagocyte l'autre. Donc que la femme reste active dans le sport et qu'à la maison les activités se fassent correctement ou que les travaux ménagers se déroulent normalement sans être une entrave pour sa participation dans le sport.

Le changement de mentalité doit guider ses pratiques quotidiennes car la société burundaise veut que la femme reste confiner dans les activités de son foyer. Vouloir se comporter comme les femmes dans le foyer traditionnel baigne encore les esprits de certaines d'entre elles. Elles se contentent d'être « banikozubakwa » (c'est ainsi que ça doit être).

La femme sportive doit dépasser cette étape et s'organiser quitte à ce que quand elle doit quitter l'enclos familial, son absence ne paralyse pas les activités familiales. Cela est donc possible grâce au recours à d'autres personnes, les bonnes[31] ou d'autres membres de la famille. Elle est appelé à déléguer les pouvoirs et responsabiliser les personnes avec lesquelles elle partage le même toit. Cela est valable aussi pour toute autre femme qui a une activité extra familiale (le travail, le commerce, etc.).

La conciliation des activités de ces deux sphères (familial et sportif) chez la femme administrative dans le sport nous renvoie alors à l'articulation de ses responsabilités afin qu'il y ait de l'équilibre. Cette équilibre n'est pas toujours certaine, cela reste un combat de tous les jours, d'où l'obligation de faire le choix.

[31]Filles employées comme domestiques au sein des ménages.

II.2. Statut de la femme en famille et dans le mouvement sportif

II.2.1. Statut de la femme dans famille

II.2.1.1. La femme dans la société africaine traditionnelle

De tout temps et dans toutes les sociétés, les femmes ont connu le même destin. Longtemps elles se sont tues et ont supporté les inégalités et les injustices dont elles sont l'objet. En Afrique précoloniale, « *la femme a connu une situation qui a contribué pour une large part à retarder son intégration économique, politique et même sociale* ».[32]

En effet, dans l'Afrique traditionnelle, la femme avait deux rôles principaux : elle assurait la survie de la famille et faisait des enfants à son mari. Pour le premier cas, il est de coutume dans la plupart des pays d'Afrique que les femmes s'occupent particulièrement de l'agriculture pour produire la nourriture dont la famille a besoin. Cette répartition n'exclut le fait que l'homme participe aussi à l'entretien de la famille.

Néanmoins, « *ce dernier est beaucoup moins concerné par la production vivrière et s'emploie aux cultures industrielles pour se procurer de l'argent* ». [33]

Parallèlement à ce rôle de production alimentaire, la femme africaine n'était vraiment considérée que si elle était en mesure de donner à son mari des enfants et de sexe masculin de préférence. Sa fierté résidait dans le fait qu'on puisse l'appeler « la mère des enfants ».

Dès lors, une femme sans enfants se voyait indexée, on la considérait comme maudite, impure, sans rendement pour la société. Il est évident que la complexité des sociétés auxquelles appartiennent les femmes africaines fait que pour les décrire, la nécessité de tenir compte des variétés culturelles s'impose.

Aussi différente que soit son origine culturelle, il semble qu'au niveau du statut qu'on peut lui accorder dans la société, le nombre d'enfants est d'un grand appui. Une famille était considérée comme riche, suivant le nombre d'enfants. Le règne de polygamie s'expliquait entre autre par le besoin de main-d'œuvre et de vanter sa puissance. Or, « quand la femme ne vaut plus que comme mère, elle est bien près de disparaître».

[32] Cécile FAYE, (1986) : *contribution du sport à l'évolution de la condition de la femme au Sénégal*, Mémoire De Maitrise En STAPS, Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport, Dakar, Sénégal

[33] Cécile FAYE, (1986) : *contribution du sport à l'évolution de la condition de la femme au Sénégal*, Mémoire de Maitrise En STAPS, Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport, Dakar, Sénégal, p.17.

Disparition physique, du fait d'altération biologiques dues à des grossesses répétées et à des charges familiales trop lourdes, mais sa progéniture fera que jamais on ne cessera de prendre exemple sur elle.

Dès sa plus jeune enfance, la fille doit respecter certaines règles et s'acquitter de ses devoirs vis-à-vis de la société. Pendant longtemps aussi, elles n'ont pas eu le droit à la parole dans les grandes décisions communautaires. En somme, elles n'avaient aucun droit puisque «quand une femme n'a que le droit de ne pas avoir de droit, elle n'a aucun droit ». Même dans les sociétés matriarcales son pouvoir est réduit. « *Elle n'a pas de pouvoir réel mais un pseudo-pouvoir dans la mesure où elle ne gêne pas son mari, elle peut agir. Donc ce qu'elle peut croire être de pouvoir n'est qu'illusion* ». [34]

Au niveau de l'accès à l'instruction, le nombre réduit d'écoles ouvertes à cette époque était uniquement réservé aux hommes. L'analphabétisme a été l'une des causes de la lenteur de l'évolution de la condition de la femme. Ce n'est qu'après les indépendances que les femmes ont progressivement intégré l'école et le circuit de développement social.

Sous la contradiction d'une polygamie institutionnalisée surtout dans la religion musulmane et chez les païens, la femme africaine continue à subir les contraintes liées à sa condition de femme. «*Mariée de force, excisée, infibulée ou non, négro-africaine, quand elle n'a pas d'activités rétribuées, s'adonne selon son appartenance à l'agriculture et remplit les tâches ménagères*».[35]

Ces dernières continuent à être lourdes malgré quelques améliorations notamment l'introduction de moulins à mil, de cuisinières, de décortiqueuses, robinets, réfrigérateurs et autres appareils ménagers modernes. Cependant, l'africaine moyenne ne connait ni cuisinière, ni robinet, ni réfrigérateur et continue à utiliser la force de ses bras surtout en milieu rural.

On ne peut nier un certain changement du statut de la femme africaine à l'heure actuelle. L'accession à l'école et à l'emploi lui a permis de s'impliquer progressivement dans le circuit de développement économique et social.

[34] Lafemme en l'an 2000 et au-delà : Les femmes, l'égalité des sexes et le sport, Décembre (2007),https://www.un.org/womenwatch/daw/public/Women_and_Sport_French-web.pdf
[35]Cécile FAYE, (1986):Op.cit. p.28

Ainsi dans certains pays d'Afrique, les femmes accèdent actuellement à des postes qui leur étaient autrefois interdits. De plus en plus, elles exercent des fonctions qui étaient réservées aux hommes (agronomie, magistrature, électricité, maçonnerie, professorat, …). L'intégration dans le secteur des hautes fonctions se poursuit.

II.2.1.2. La femme dans la société burundaise

Il s'agit ici de faire un bref rappel de ce qu'était le statut de la femme burundaise dans la société traditionnelle burundaise. On a souvent tendance à condamner cette dernière à cause de la place qui était faite à la femme dans la société burundaise et à faire un jugement hâtif sur l'émancipation des femmes assimilée à leur occidentalisation.

Néanmoins, il est aisé de constater que dans la société burundaise, la femme occupait le bas de la hiérarchie familiale. Peu de droit lui étaient accordés et pourtant elle devait s'acquitter de plusieurs devoirs. A ce niveau, il convient de noter que la femme rurale est celle qui se rapproche le plus, actuellement, de la femme traditionnelle. Ce qui frappe au prime abord de la société traditionnelle burundaise, c'est l'absence des femmes lors des grandes décisions.

Elles ne peuvent prétendre y participer que lorsqu'elles ont un certain âge et souvent elles ne font qu'écouter, car une des règles à respecter pour elles c'est de ne pas donner leurs points de vue quand l'homme prend une décision. Cet homme qui «dans la société traditionnelle dispose non seulement de sa vie mais de celle de sa femme ».

Parallèlement à toutes ces obligations, la femme joue un rôle important dans les activités de production. En effet, on peut dire que d'elle dépend en partie la survie de la famille.

Aux côtés de l'homme qui s'occupe souvent de cultures industrielles (thé, le café, le coton et la banane) et aussi du bétail, la femme s'emploie à l'entretien des cultures vivrières. A ce niveau, leurs actions deviennent complémentaires. Cependant, la participation de la femme à l'une ou l'autre activité dépend du contexte socioculturel et de la région considérés.

Après les années 1960, la condition de la femme s'est progressivement amélioré et sa participation à la vie sociale et politique est de mieux en mieux acceptée. Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, la femme s'est vue octroyer certaines facilités comme le droit de vote en 1961. Ainsi, dans les villages, les travaux ménagers se sont peu à peu allégés par l'introduction des moulins, des batteuses pour le riz, et les robinets.

De plus, les actions des gouvernements qui se sont passées et certaines organisations internationales à la promotion humaine, surtout de la femme au développement social, ont beaucoup aidé l'organisation des femmes en milieu rural.

Depuis quelques années, on assiste à la création de associations de développement rurales où les femmes apprennent à coudre, à l'élevage de petits bétails, à faire le commerce, changement de mentalité, à la santé surtout reproductive et l'émancipation de la femme. Les dernières années ont été marquées par une nette amélioration de la condition de la femme burundaise et sa participation plus active au développement du pays mais aussi par son accès à de hautes responsabilités.

II.2.2. Statut de la femme dans le sport

II.2.2.1. Femme et sport dans la société occidentale antique

L'histoire de la participation des femmes dans le sport remonte à des origines qui ne sont pas aussi très lointaine que celui des hommes, et elles restent toujours presque méconnues par le grand public.

A l'époque de la Grèce antique, les jeux olympiques(JO) étaient uniquement réservés aux hommes. De ce fait, les femmes étaient exclues de l'enceinte des jeux tant que durait la fête à Olympie et aussi lors des JO, les femmes n'avaient pas le droit de participer aux épreuves, et même, d'y assister. Malgré cette interdiction, « *certaines d'entre elles se déguisaient en hommes pour assister à ces jeux, mais risquaient d'être exécutées si elles se faisaient prendre. C'est peut-être une des causes de la participation tardive des femmes aux jeux olympiques modernes*» [36]

On trouve que l'antiquité grecque était caractérisée par l'inégalité dans le traitement entre les hommes et les femmes. Malgré cela, « *les femmes vaillantes passé outre et ont fait preuve de courage moral et physique* ».[37]

Pour gagner sa place dans le milieu sportif, la femme n'est pas resté bras croisés, elle a mené une lutte afin de montrer qu'elle est aussi capable de réaliser des performances comme l'homme, et qu'elle n'est pas l'être qui incarne la fragilité absolue.

[36] Histoire du sport féminin : https://www.womensports.fr/femmes-et-sport-lhistoire-dun-long-combat/, consulté le 12 octobre 2021 à 11h17min

[37] Femme et sport : https://femmedesport.com/levolution-du-sport-feminin/ consulté le 13 Janvier 2022 à 17h48min

Cependant, le sport féminin n'est pas vu d'un bon œil par tout le monde, à l'exemple de certains hommes qui se sont montrés hostiles à l'encontre du développement du sport féminin comme Pierre de Coubertin qui, selon lui, le sport féminin n'a aucun intérêt, il dit : « *il va de soi que par son objet même la gymnastique utilitaire ne convient pas aux jeunes filles* ».[38]Pierre de Coubertin, dans sa politique des JO réservé aux hommes, déclare lors des Jeux Olympiques de 1912 à Stockholm que : « *une olympiade femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique et incorrecte. Le véritable héros olympique est, à mes yeux, l'adulte mâle individuel. Les jeux olympiques doivent être réservés aux hommes, le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs* »[39].

Mais cette déclaration ne va pas empêcher la naissance d'organisations pour la promotion du sport féminin. Dans cette perspective, des organisations vont voir le jour et le premier club multisports féminin, «*Femina Sport*», voit le jour en 1912 à Paris, suivi de son grand rival « Académia sport » crée en 1916. La première rencontre d'Athlétisme féminin a eu lieu en1915. Ces clubs se regroupent et fondent, en 1917, la «Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France » dirigée par Alice Milliat, une brillante rameuse.

Ainsi, le sport féminin se développe en marge du sport masculin. Sous l'impulsion d'Alice Milliat, « se crée en 1921, la «Fédération Sportive Féminine Internationale» y participent la Grande Bretagne, l'Italie, l'Espagne, les USA et la Tchécoslovaquie. L'objectif essentiel va consister à organiser des JO féminins. Ceux-ci avec un grand succès, auront lieu en 1922 à Paris, en 1926 en Suède, en 1930 à Prague et en 1934 à Londres »[40].

Durant les années qui suivent et avec le changement des mentalités, on note de plus en plus une nette augmentation de participation des femmes à des compétitions de niveaux national et international. Le sport est devenu un facteur important de la vie qui a un impact notoire dans la société en général et sur la condition féminine en particulier.

II.2.2.2. La femme et le sport dans la société africaine moderne

Après les années 1960, presque tous les pays africains sont touchés par le mouvement sportif suite à ce qui est implanté par le colon comme les terrains des écoles. C'est depuis les indépendances que la pratique sportive se fait de manière régulière avec une connotation d'un pays souverain, un changement s'installe.

[38]Femme et sport : https://femmedesport.com/levolution-du-sport-feminin/ consulté le 13 Janvier 2022 à 17h48min

[39] Anaïs Bohuon et Grégory Quin, (2012) , Q*uand sport et féminité ne font pas bon ménage*, P.3.

[40] Cécile FAYE, (1986), Op.cit.p.9

Par contre, les jeunes nations qui sortaient de la colonisation avaient besoin d'investir pour leur développement économique, politique et social. C'est pour cette dernière raison qui fait que le sport se voyait déposséder de tous ses avantages jusqu'à devenir le parent pauvre des investissements. L'élimination progressive du brevet sportif contribua pour une large part à décourager la pratique sportive surtout chez les filles qui avaient le plus besoin de motivations.

Néanmoins, elles ont continué dans certains pays comme le Burundi à participer dans des compétitions nationales et internationales de manière irrégulière. De plus, la création d'école de formation en matière de sport dans certains pays africains encourage la pratique sportive féminine.

Progressivement, le sport féminin touche tous les pays et le niveau s'améliore. Les rencontres sportives féminines drainent de plus en plus de monde ce qui dénote un certain intérêt vis-à-vis de la pratique féminine. Les performances deviennent de plus en plus représentatives d'une certaine élite aussi bien au plan de la sous-région qu'au niveau mondial. Néanmoins, la pratique sportive des femmes est toujours sous l'emprise de tabous et préjugés qui font que son évolution est jalonnée de difficultés. Les hommes en particulier trouvent toujours des motifs pour décourager les sportives.

II.2.2.3. La femme et le sport dans la société burundaise

On ne peut établir de manière chronologique la participation des femmes aux activités physiques et sportives avant l'indépendance. En dépit de ce manque d'informations, nous rappellerons quelques faits marquants qui ont caractérisé la vie sportive de la femme dans la société traditionnelle.

L'exercice des activités physiques et sportives par les femmes ne date pas d'aujourd'hui. D'une région à l'autre ces activités diffèrent et cela était fait que les femmes burundaises traditionnelles pratiquaient l'activité physique sous forme de la danse. Dans la majorité des coins du Burundi, les femmes exerçaient des travaux tels que le pillage du manioc, les longues marches pour chercher le bois de chauffage, le puisage de l'eau et font des exercices gymniques comme les danses durant les fêtes.

Dans ce cas, il existe une activité physique certaine qui fait que la femme Burundaise dans la société traditionnelle n'a jamais été inactive même si elle n'a pas reçu une éducation physique et sportive en tant que telle. Généralement, les sports modernes n'ont été pratiqués par les femmes dans les clubs qu'après l'indépendance.

La pratique sportive féminine, en Afrique en général et au Burundi en particulier, est rendue possible grâce au développement de la scolarisation. En effet, avec le changement des mentalités, on assiste à une politique de scolarisation des filles en Afrique principalement au Burundi.

La scolarisation a permis à beaucoup de filles qui en bénéficiaient, de pratiquer du sport dans les établissements grâce à la pratique de l'éducation physique et sportive (EPS). Cette dernière a permis aux filles de s'adonner à la pratique des activités sportives et, par la même occasion, d'adhérer aux clubs sportifs.

Cependant, la pratique sportive des filles burundaises, comme partout dans le monde, a rencontré beaucoup d'obstacles. Dans notre société, celle-ci a était confrontée à des préjugés, des tabous et aussi à certaines idées arrêtées. Car à l'époque, il était moralement impensable de voir une femme s'adonner à cette pratique**.** Par le biais de l'école où l'EPS est devenue obligatoire, et aussi parle concours des éducateurs physique et sportive de ces établissements, le sport féminin a commencé à se développer et à susciter une réaction favorable dans l'esprit de beaucoup de Burundaises qui avaient enfin compris que l'école n'était pas le lieu de perdition qu'ils croyaient.

On peut dire que le développement du sport féminin Burundais est en grande partie rendue possible par l'apport de l'Education physique et sportive et de l'encadrement sportif de l'école surtout secondaire.

Aussi bien dans les sports collectifs que dans les sports individuels, les femmes obtiennent des résultats probants dès leurs débuts sur la scène internationale.

Ce qui a surtout retardé l'évolution du sport féminin, c'est d'abord les interdits socioculturels et religieux mais aussi le manque de cadres féminins qui devraient encourager les autres femmes à faire du sport. « *Ce manque de cadres s'explique par la faible présence des femmes dans les écoles de formation en matière de sport* ».[41]

Cette faible présence découle du fait que les filles, qui fréquentaient ces écoles étaient considérées au début comme des filles de mœurs légères vu qu'elles évoluaient dans un milieu essentiellement masculin. De plus, une fois leur formation terminée, ces dernières préféraient un emploi de bureau au travail pratique sur le terrain. Ceci justifie en partie le recrutement limité des filles dans les écoles de formation en matière de sport.

Malgré que le sport moderne a été introduit très tôt et timidement au Burundi, il s'est beaucoup développé après l'indépendance. Des burundais ont fait montrer de leurs capacités au plan national et international surtout en athlétisme. Le sport féminin n'était pas en reste malgré les interdits qui ont entouré son apparition et que la sportive doit encore surmonter.

II.2.2.4. Les jeux pratiqués par les filles seulement

Dans le Burundi traditionnel, il existait des jeux pratiqués exclusivement par les filles[42], il s'agit entre autre : Saut à la corde, Gukinaumukobe (umukobeko), la danse, Inage(horo), Ikibariko, etc.

Cette différenciation des jeux et sports exclusivementféminins ne s'arrête pas seulement à la maison. Cela s'est poursuivi même à l'université du Burundi, où les cours dispensaient au sein de l'IEPS diffèrent selon les sexes. Il y a les cours communs et d'autres non communs. Les cours exclusivement féminin sont : La Danse, la Gymnastique Artistique Féminin. Ceux masculins sont : Rugby, Football, Gymnastique Artistique Masculin.

Ce n'est qu'avec le changement du système d'enseignement à l'université que les cours sont devenus communs à tous les genres. C'est à partir del'année académique 2012-2013, avec la venue du nouveau système BMD (Baccalauréat, Master, Doctorat) que nous remarquons les filles qui apprennent le Rugby, Football, Activités gymniques, ainsi que les garçons qui apprennent la danse.

[41] Le Journal JIMBERE : Les femmes et le sport au Burundi, pas le grand amour,Par Gilbert Mbuye (2021)https://www.yaga-burundi.com/urukundo/femmes-sport-burundi/ consulté le 13 Novembre 2021 à 14h29minutes

[42] BARAJENGUYE D.,(1980), *La Murundikazi dans les jeux et dans les sports*, Bujumbura, U.B, p.47

Cela prouve que le niveau de changement de mentalités par rapport à la pratique sportive chez la fille burundaise n'est pas le même que celui des années 1980. C'est pour cette raison que nous assistons à des filles judokas, Karatekas, footballeuses pour ne citer que cela. Les mentalités ont bousculé, au sein d'une famille les garçons et filles peuvent jouer au football par exemple. Les parents amènent leurs filles dans les clubs de football. L'éducation des filles et garçons n'est pas rigoureusement différente dès leur bas âge.

II.2.2.5. La représentation des femmes dans le domaine sportif

La contribution des femmes, en particulier à des postes de direction, peut être source de diversité et de méthodes nouvelles, et accroitre les talents disponibles dans des domaines comme le management sportif, l'entrainement et le journalisme sportif. La participation des femmes et des jeunes filles au sport met en question les stéréotypes sexuels et la discrimination, et peut donc être un moyen de favoriser l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des jeunes filles. En particulier, le fait que des femmes occupent des fonctions de dirigeantes dans le sport peut avoir une incidence sur les attitudes concernant les capacités particulièrement dans des domaines traditionnellement masculins[43].

Au niveau tant mondial qu'africain, différentes études ont étés faites dans le but de montrer les enjeux du genre dans le domaine sportif. En effet, la pratique sportive permet d'avoir une lecture avisée des rapports de genre dans la société globale. Cette lecture révèle que les fonctions dirigeantes dans les organisations sportives demeurent l'apanage des hommes. Le sport est reconnu, depuis ses débuts dans la moitié du XIXe siècle en Angleterre, comme un bastion de la masculinité.

Les jeux sportifs ont été adoptés comme des supports éducatifs destinés à la formation du caractère du jeune mâle, bourgeois et hétérosexuel[44]. Tant cet univers peut être globalement considéré, encore aujourd'hui, comme l'un des fiefs de la masculinitévalorisant à la fois force physique, endurance, technicité, esprit de compétition, *etc.*[45]

[43]. Diawara B.K.,(2011), *Problématique de la place de la femme dans la pratique et l'encadrement en athlétisme au Sénégal*, Université Cheik AntaDiop, P.60.

[44] . Laccheb M. (dir.), 2010, *Genre et sport en Afrique* : Entre la pratiques et politiques, « CODESRA », P1

[45] . JulheS&Honta M., (2012). L'articulation travail -familiale chez les conseillers techniques sportifs : Situations asymétriques entre hommes et femmes, « P.U.F », n°4, Vol.2, P.342.

En fait, certains hommes pensent et soutiennent que le sport leur appartient et que les femmes feraient mieux de s'occuper du foyer. Cet argument est utilisé pour décourager les sportives qui ne sont pas très engagées dans la pratique[46]. Cela explique une faible représentation des femmes dans les instances de direction sportive. Cette faible représentation des femmes s'observe donc à la fois au niveaumondial (CIO) et au niveau continental (CNO)[47].

Pourtant, c'est à la fin des années 80 que la situation des femmes dans la gestion du sport s'est fortement transformée grâce, notamment, aux politiques liées à lapromotion de l'égalité des sexes qui résultaient des luttes menées par des groupes dépression, des mouvements sociaux et des organismes internationaux ou régionaux.

Le réseau Femmes et sport européen/EuropeanWomen and Sport (EWS) (…) a contribué de manièresignificative à la mise à l'ordre du jour de la question des femmes dans le domaine du sport[48].

De surcroît, grâce à l'école, les femmes ont pu entreprendre des activités professionnelles, politiques, de loisirs et même sportives. Elles participent beaucoup plus activement aux activités de leur collectivité en intégrant des structures telles que les mouvements associatifs, sportifs et y jouent même des rôles de dirigeants[49].

Au final, la conquête du sport au XXème siècle a conduit à une massification de la pratique féminine: femmes et hommes ont une fréquence d'activité physique proche à la fin du XXème siècle, mais dans des disciplines, espaces et moments différents et sans pour autant qu'elles rattrapent totalement leur retard sur les hommes[50].

Ainsi, dans une étude qui a été faite au Québec, les femmes étaient représentées dans une proportion de 18 % dans les postes de directrice générale au sein des fédérations sportives en 1999.

[46] . Djossou E., (2005), *Conciliation de la vie familiale et de la pratique sportive chez les femmes mariées de Dakar*, Université Cheik AntaDiop, P.5

[47] . Abath A.A, (2009), L'expérience des femmes dans les directions sportives au Québec : Une émancipation sous tutelle, « Recherches féministes », n°22, Vol.1, P.124.

[48]. Idem., P.126

[49] . Djossou E., Op.cit., P2.

[50] . Terret, 2010 cité par Rufenacht J.(2016), *Des femmes dans les pratiques sportives masculines : Motifs d'engagement et de désengagement : une étude exploratoire auprès des joueuses de football Neuchâteloises*, Mémoire de Master, Université de Neuchâtel, P.13.

Concernant l'administration et la direction du système sportif, elles se trouvaient peu représentées aux hauts postes de responsabilités (83 % de directeurs généraux contre 17 % de directrices générales). Les fonctions de responsabilité technique demeuraient aussi très masculinisées (62 % d'hommes comparativement à 38 % de femmes)[51].

Le constant en est que, dans les instances de prise de décisions et l'encadrement technique, la présence des femmes reste limitée. Plusieurs raisons sont à l'origine à savoir : les contraintes socioprofessionnelles, le manque de motivation et de formation dans la direction du sport[52].

En plus de cela, les activités professionnelles et domestiques se font concomitamment par les femmes. De ce fait, Abdessamad Mohammed Rhalimi, dans son travail effectué au Maroc montre que « malgré leur présence dans la sphère professionnelle, les cadres marocaines continuent de s'acquitter de leur principale mission dans la société : l'enfantement et le travail domestique »[53].

Ce qui apparaît plus difficile pour les femmes est, comme l'explique Vieille Marchiset, l'existence de« logiques d'exclusion et d'étiquetage, d'écartement et de subordination, de marginalisation et de plafonnement qui seraient ainsi à l'œuvre pour freiner, faire obstacle et épuiser les dirigeantes dans le système ».

Différentes perceptions leurs sont aussi adressées. Des dirigeantes sont perçues comme des personnes mineures n'ayant pas les aptitudes nécessaires pour occuper un poste de haut niveau et réussir dans ce milieu contrôlé par les hommes.

Elles connaissent aussi des manifestations de rejet non seulement de la part des hommes, mais aussi les femmes de leur entourage professionnel leur manquent de respect[54]. Autrement dit, avec l'activité physique et sportive la femme perd l'image qu'on lui reconnaissait c'est-à-dire sa douceur, sa sensibilité, sa tendresse etc.[55].

[51] . Abath A.A., Op.cit. P.126
[52] . Diawara, Op.ct, P.59.
[53] . Rhalimi A., M., (2018), *Articulation des temps sociaux des femmes cadres au Maroc*, Quel rôle pour la GRH, P.71.
[54] . Abath A.A, Op. cit. p.138.
[55] . Djossou E., Op.cit. p.8

Les femmes subissent aussi une forme de pression sociale émanant aussi bien de la famille proche que de professionnels de la petite enfance, les femmes CTS étant rabattues vers leur rôle de mère et pointées du doigt pour les « manques affectifs »que feraient subir aux enfants les absences maternelles répétées et de longue durée [56].

Encore de plus, le sport en Afrique était inaccessible aux femmes à cause des préjugés socioculturels, des tabous et des interdits religieux. L'interdiction du port d'habits courts fut une des causes majeures du retard de la pratique sportive féminine.

De plus, pour certains profanes, le sport était cause de stérilité et de virilisation de la femme[57]. La grossesse, l'accouchement, les menstruations, etc. étaient vus comme des déficiences pathologiques qui vont diffuser l'image d'un « sexe faible », démontrant ainsi leur fragilité et leur incapacité à réaliser certaines tâches qui étaient dévolues aux hommes[58].

Dans le milieu sportif, les attributs masculins, les valeurs masculines et les signes de virilité sont omniprésents et très significatifs. Les femmes sont ainsi astreintes à se comporter comme les hommes et à se résigner à neutraliser leur féminité.

L'adaptation à ce milieu est tout un apprentissage pour les dirigeantes, car il leur faut se conformer à un modèle masculin relativement agressif et essayer d'adopter ces attitudes masculines pour pouvoir s'affirmer professionnellement.

Ce qui nous fait dire que les directions sportives sont parfois des lieux de violences symboliques ou de violences normatives pour les femmes qui doivent se déposséder de leur « féminité »[59].

Cette domination masculine serait le seul modèle de comportement jugé valable, les valeurs dites féminines étant reléguées au second plan. Ces dirigeantes vivent ainsi des situations contradictoires entre leur expérience« publique » en milieu de travail et leur expérience « privée » dans la famille. Cela implique une fragmentation de leur personnalité qui peut se traduire par des tiraillements entre leur identité et les valeurs dominantes de leur milieu de travail[60].

[56]. Julhe S. &Honta M., Op. cit. p.350
[57] . Faye C., *Contribution du sport à l'évolution de la condition de la femme au Sénégal*, 1986. P20.
[58] . Rufenacht J., Op.cit. p.24
[59] . Abath A.A, Op. cit. p.135
[60]. Abath A.A, Op. cit. p.135

Dans le système sportif marqué par la dualité et l'asymétrie des sexes, les dirigeantes jugent qu'elles sont toujours considérées comme des femmes, comme des intruses dans un territoire masculin.

Elles se retrouvent dans des situations où elles doivent convaincre leurs collègues masculins du sérieux qu'elles attachent à leurs fonctions. Cela témoigne de difficultés d'intégration pour les femmes du fait de leur statut de femmes qui se traduit par un manque initial de crédibilité et par la persistance des préjugés sexistes.

Cela atteste également l'effort supplémentaire à fournir pour les femmes en matière de rendement au travail et de développement de compétences en vue de se bâtir une crédibilité dans un environnement où elles sont infériorisées[61].

II.2.2.6. La femme dans les instances dirigeantes du sport

Malgré la nette amélioration de la participation de la femme dans le sport au niveau international, il reste que leur représentativité dans les instances dirigeantes demeure toujours très faible, comparée à celle des hommes.

Comme l'homme, la femme a le droit de s'adonner à l'encadrement sportif et c'est dans ce sens que Jules Guesde dit: « *Non, la place de la femme n'est pas plus au foyer qu'ailleurs. Comme celle de l'homme, elle est partout où son action veut et peut s'employer* ».

Notre culture burundaise a mis l'homme au premier plan et sa femme au second plan. Les filles reçoivent une éducation qui les met en dessous de leurs frères. La répartition des tâches ne vient que renforcer ces inégalités.

Les mentalités ont bougé mais les vieilles reflexes ont la vie dure ; surtout dans les milieux ruraux burundais**.** Ce que l'on constate généralement c'est que même dans les plus grandes organisations dirigeant le sport national ou international les femmes sont presque absentes et quand elles y sont, elles occupent des fonctions subalternes.

Cette faible représentation des femmes est due à un défaut de qualification le plus souvent mais aussi à un complexe de supériorité de la part des hommes qui veulent toujours occuper les plus hautes fonctions.

[61] . Abath A.A, Op. cit. p.138

Ainsi donc, la présence des femmes dans l'administration sportive éviterait aux hommes de décider à leur place puisqu'elles connaissent mieux les réalités vécues par les autres sportives.Très tôt, les burundaises ont acquis une bonne renommée sur le plan africain et mondial.

Là on peut parler de *la brave dame Lydia Nsekera qui a pu rafler toutes les échelons dans l'administration du Sport de la Présidence de la Fédération de Football du Burundi(FFB) au membre du comité International olympique(CIO) via la Fédération Internationale de Football Association(FIFA)*»[62]. Cette dernière est actuellement la présidente du comité national olympique du Burundi.

Selon une récente enquête du CNO effectuée dans 24fédérations sportives nationales, dans l'administration du sport au Burundi, on retrouve un déséquilibre flagrant de 102 hommes responsables, contre 31 femmes, soit 30,39% d'écart entre les deux sexes[63].Les informations de cette enquête précisent aussi que, sur les 24 fédérations sportives nationales, aucune n'est présidée par une femme.

[62]*Le sport féminin à l'épreuve du poids de la tradition, http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=19003 consulté le 27 Juin 2021 à 13h49minutes*

[63]Enquête du CNO de 2019, p.22

CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Toute recherche, pour être efficace, doit être guidée par une méthodologie et celle-ci dépend de la nature et du but de cette recherche. En fait, c'est la méthodologie qui permet la réalisation des objectifs.

Dans une recherche en sciences humaines et sociales, il existe deux principales méthodes à savoir la méthode qualitative et la méthode quantitative. Il existe une autre type de méthode dite quali-quantitative comparée et qui prétend marier les deux premières méthodes pour essayer de maximiser le rendement de la recherche.

Néanmoins, chaque domaine de recherche exige une méthode appropriée pour aboutir aux résultats fiables. L'efficacité de la méthode dépend donc du domaine de recherche dans lequel il est utilisé et c'est au chercheur de choisir la méthode appropriée à son étude.

Pour le cas de notre étude, tenant compte de la nature de notre sujet et le genre d'informations dont nous avions besoin et de la population à laquelle nous nous sommes adressés, nous avons opté pour la méthode qualitative.

Contrairement à la méthode quantitative qui vise la généralisation des résultats obtenus sur un échantillon représentatif d'une population nombreuse, la méthode qualitative vise l'étude de l'individu dans son unicité. Il s'agit ici de recueillir des informations qui s'orientent beaucoup à la compréhension du phénomène étudié, de l'explorer et d'atteindre les objectifs de recherche.

Selon Novelli, « *la recherche qualitative est réalisée avec de petits groupes de personnes interrogées, qui généralement, ne sont pas choisies sur une bases de la probabilité. On ne cherche pas à arriver à des conclusions définitives ou généraliser les résultats à la population dans son ensemble*. »[64]

Une recherche qualitative procède avec souplesse. En effet, elle laisse plus d'ouverture à l'enquêteur et lui permet de considérer et d'analyser toute situation ou toute information qui surgit pendant l'enquête. Notre grand souci n'était pas de généraliser nos résultats à toutes les femmes administratives dans le sport, plutôt nos conclusions nous ont permis de comprendre le vécu quotidien de nos enquêtées, mettre en évidence les difficultés que rencontrent une femme administrative dans le sport au cours de la réalisation de ses responsabilités quotidiennes.

[64] NOVELLI, P.N., (1986), *Un séminaire sur la recherche qualitative*, Washington, R.S.S., p.16.

III.1. Délimitation Spatial et temporel

Notre sujet de recherche concerne les femmes qui sont dans les instances de direction des organisations sportives, leurs conjoints et aussi leurs voisins. Or, on trouve beaucoup de membres de telles organisations car on peut en trouver beaucoup sur le plan national. Comme nous ne pouvons pas parcourir tout le territoire pour notre recherche et aussi travailler avec toutes les femmes de toutes les organisations sportives, nous avons orienté notre travail de recherche dans la Mairie de Bujumbura. Nous avons ainsi travaillé avec des femmes qui sont dans des organisations sportives d'ordre national comme les fédérations et le CNO.

Spatialement, notre étude a été faite en mairie de Bujumbura et cela pour trois raisons principales :

- La Mairie de Bujumbura est le milieu sportif par excellence,
- Toutes les fédérations sportives burundaises ont leurs sièges en mairie de Bujumbura,
- Habitant moi-même dans la mairie de Bujumbura, c'est pour me faciliter les descentes sur terrain car mes informatrices ne m'ont pas donné les mêmes rendez-vous, j'étais obligée d'interviewer une à une selon le calendrier des rendez-vous préétablie.

Et en fin temporairement notre travail concerne les femmes membres des comités exécutifs des organisations sportives au cours de l'olympiade 2021-2024.

III.1.1. Cadre ethnographique

Le cadre ethnographique trace le milieu dans lequel s'effectuent les recherches[65]. La description du terrain présente toutes les délimitations possibles de l'espace d'étude ainsi que toutes les caractéristiques du terrain pouvant manifester les relations entre le terrain et le phénomène étudié. Pour notre étude nous tentons de montrer quelques éléments caractérisant notre terrain d'enquête.

III.1.1.1. Le Burundi

Les recherches ont été effectuées au Burundi, dans la commune Mukaza de la Mairie de Bujumbura.

La localisation du pays où se sont effectuées les recherches permet au lecteur de se situer géographiquement pour avoir une idée sur ce pays.

[65]Nsengiyumva Athanase (2010), *L'espace urbain comme lieu de survie : Les timbayi de Bujumbura*, Thèse de doctorat, Universté Catholique Louvain, Louvain, p.31

III.1.1.2. Situation géographique du Burundi

Toutes les femmes qui nous ont fournies des informations habitent au Burundi. Le Burundi est un pays d'Afrique centrale, situé dans la région des grands lacs dont les pays limitrophes sont la République Démocratique du Congo (R.D.Congo) à l'ouest, la Tanzanie à l'est et le Rwanda au nord.

De tous les pays voisins, le Rwanda et le Burundi partagent des frontières géographiques, historiques, ainsi que des particularismes linguistiques provenant d'une situation similaire avec les langues locales (le Kirundi et le Kinyarwanda)[66].

Le Burundi compte actuellement 18 Provinces, 119 communes, 339 Zones et 2910 Collines ou Quartiers, sur une superficie de 27 834 km2.[67] La capitale du Burundi est Bujumbura. Elle se trouve près du lac Tanganyika qui borne le pays à l'ouest.

Le pays est sous l'influence d'un climat équatorial, haut plateau avec d'importantes différences d'altitude (de 772 à 2 684 mètres). La température moyenne annuelle s'étend de 17 à 23 degrés Celsius. Les précipitations annuelles sont de 1 500 mm en moyenne. Saisons des pluies de février à mai, puis de septembre à novembre.

[66]Nsengiyumva Athanase (2010), *L'espace urbain comme lieu de survie : Les timbayi de Bujumbura*, Thèse de doctorat, Université Catholique Louvain, Louvain, p.31

[67]https://www.presidence.gov.bi/wp-content/uploads/2022/06/Communique-CM-15-JUIN-2022.pdf, p.1.

Carte 1 : Carte administrative du Burundi[68]



Source : ISTEEBU-2017

III.1.1.3. Situation géographique de la ville de Bujumbura[69]

La ville de Bujumbura se trouve dans l'Ouest du Burundi, sur les rives du lac Tanganyika et les autres côtés sont entourés par la province de Bujumbura rural au nord par la commune Mutimbuzi, à l'est par les communes Isale et Kanyosha et au sud par la commune Kabezi. Elle se situe entre 3°30' - 3°51' de latitude sud et 29°31'- 29°42' de longitude est Sa Superficie est de 110,54 Km² environ tandis que sa population: estimée à près de 600 000 habitants en 2008 et à la densité moyenne est de 400 habitants au Km^2.

[68]https://www.researchgate.net/figure/Carte-administrative-du-Burundi-ISTEEBU-2017_fig12_343180782
[69]https://blog-city.info/fr/circulation.php?Page=3 Consulté le 23 janvier 2023 à 15h02 minutes.

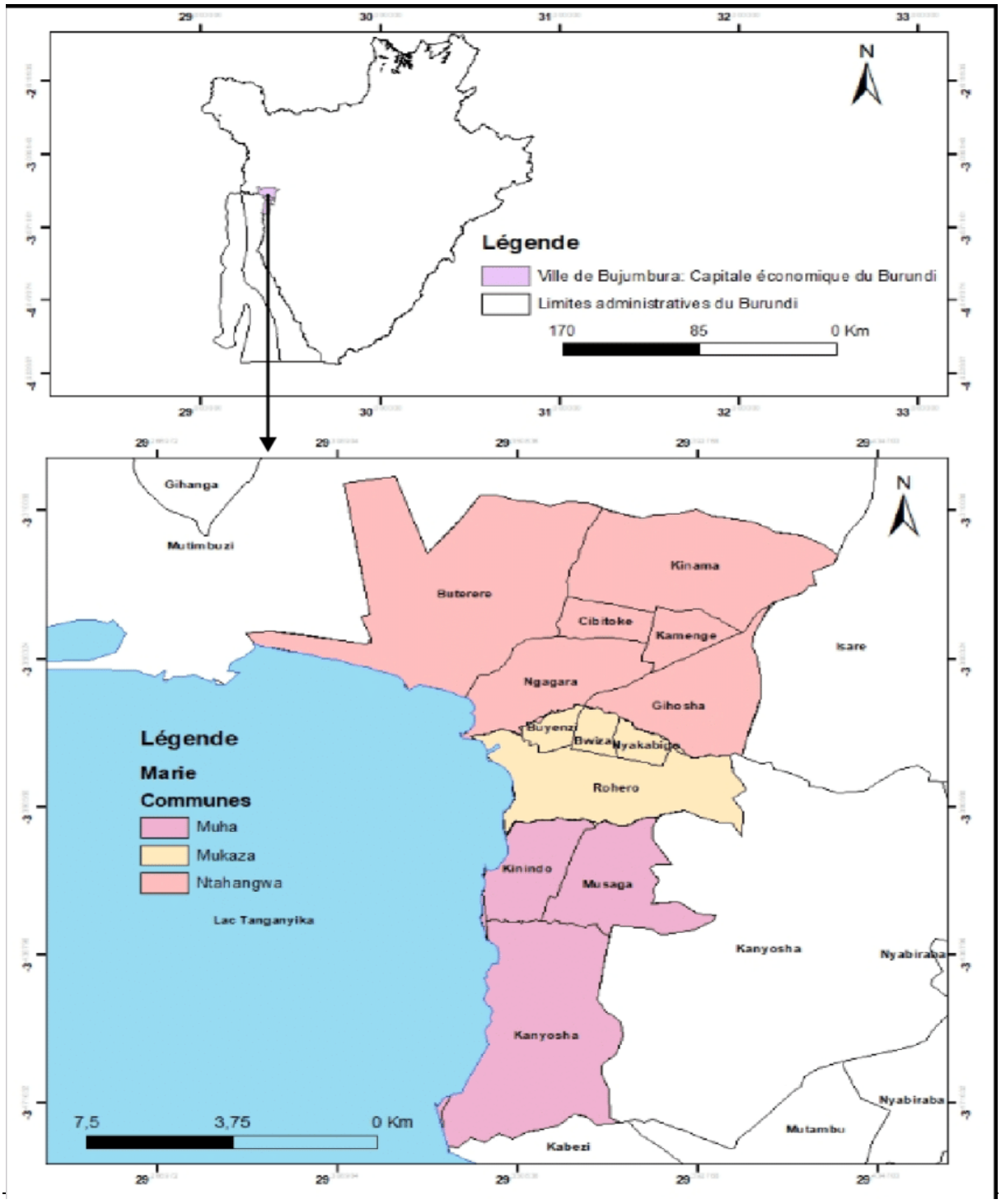
Le climat est de type tropical avec une température moyenne annuelle de 23° C et des précipitations moyennes annuelles oscillant entre 1000 mm et 1200 mm.

La ville de Bujumbura comprend trois communes nouvellement crées dont : [70]

6. La commune Ntahangwa au Nord avec six zones qui sont Ngagara, Kamenge, Cibitoke, Buterere, Gihosha et Kinama.
7. La commune Mukaza au centre comprenant les zones de Buyenzi, Rohero, Bwiza et Nyakabiga.
8. La commune Muhaau sud aura finalement Kinindo, Musaga et Kanyosha.

[70]https://www.researchgate.net/figure/Localisation-et-subdivision-administrative-de-la-ville-de-Bujumbura_fig1_348676718

Carte 2 : Localisation et subdivision administrative de la ville de Bujumbura[71]



Source : ISTEEBU-2017

[71]https://www.researchgate.net/figure/Localisation-et-subdivision-administrative-de-la-ville-de-Bujumbura_fig1_348676718

III.1.1.4. Situation géographique de la commune Mukaza

La commune Mukaza est située en plein centre-ville de la capitale économique Bujumbura du Burundi. Elle se trouve dans la région naturelle d'Imbo.

Elle limitée au sud par la rivière Muha, au nord par la rivière Ntahangwa, à l'ouest par le lac Tanganyika et à l'est par la commune Kanyosha de Bujumbura dit rural. Nouvellement créée, elle est composée par quatre anciennes communes devenue zones à savoir : Bwiza, Buyenzi, Nyakabiga et Roherero. Le climat, de type tropical, offre un ensoleillement dominant toute l'année et une température moyenne de 23 °C, avec des pics variant de 28 à 35 °C au cours des périodes les plus chaudes.

III.2. Terrain d'enquête

Concrètement, nos terrains d'enquête sont les sièges des différentes organisations sportives. Mais, la grande difficulté à laquelle nous nous sommes heurtés, est que Certaines des organisations sportives n'ont pas d'adresse physique.

Même celles qui ont des bureaux, lors de la visite nous n'y avons trouvé aucun membre du comité exécutif. Nous avons été accueilli par les secrétaires permanant et nous ont révélé que les membres du comité exécutif y passent occasionnellement selon le programme et surtout pour des réunions qui se tiennent généralement en dehors des heures de travail.

Pour pallier à cet obstacle, nous nous sommes dirigées au siège du comité national olympique du Burundi laquelle organisation regroupe toutes les fédérations sportives du Burundi. Et là, on nous a donné le document[72] contenant les différentes Fédérations sportives et les membres (féminin) du comité exécutif de chacune d'elles avec leur contact téléphonique à l'appui.

La collecte des données s'est faite d'une part sur le lieu de travail des femmes et d'autre part on se rencontrait au centre-ville de la mairie de Bujumbura.

[72] Voir en annexes

III.3. Population d'enquête et Echantillonnage

Définir la population d'enquête, « *c'est sélectionner les catégories de personnes que l'on veut interroger, et à quel titre, déterminer les acteurs dont on estime qu'ils sont en position de produire des réponses aux questions que l'on se pose* »[73] . Puisque nous ne cherchons pas la représentativité, nous privilégions l'échantillonnage non représentatif mais bien significatif. Nous avons recouru à l'échantillon qualitatif[74] par contraste dont l'objectif est la recherche de la diversité des points de vue et des situations. C'est ce que Combessie va justifier de la manière suivante : « Diversifier les informateurs, c'est se donner la possibilité de croiser les éclairages et d'objectiver les représentations»[75] . Cela nous permettra donc d'avoir des informations qui ne sont pas de sens unique.

Suivant la logique de notre travail, nos informateurs sont en principe les femmes administratives dans le sport. Dans le but de diversifier les réponses, nous avons interviewé aussi les membres de leur entourage ainsi que leurs conjoints.

Pour déterminer le nombre des enquêtés, deux critères nous servent de références : « Critère de diversification et critère de saturation »[76].

Notre échantillon est donc constitué par les personnes suivantes :

- 13 femmes membres du comité exécutif des organisations sportives dont deux veuves, une divorcée et une célibataire. Mis à part une seule qui n'a pas eu d'enfant et une autre célibataire, le reste des femmes interviewées ont toutes des enfants avec des catégories d'âges différentes d'une femme à une autre
- 6 hommes (conjoints des femmes qui font partie de notre échantillon). Nous avons 6hommes au lieu de 13hommes car parmi les 13femmes quatre n'ont de mari (deux veuves, une célibataire et une divorcée). Parmi les neuf qui restent, nous nous sommes entretenus seulement avec six hommes pour des raisons d'indisponibilité et de saturation des réponses.
- 8 personnes voisines de ces femmes.

[73]Blanchet, A., & Gotman, A. (1992). *L'enquête et ses méthodes.*Paris: Nathan, p.50.
[74]Raymond Quivy, Luc Van Campenhoudt (2011); Manuel de recherche en sciences sociales, Dunod,Paris 4eme edition, P146.
[75]Combessie, J. C. (2003). *La méthode en sociologie* (4e ed.). Paris: La Découverte, p.21.
[76]Charlier, J. E.,& van campenhoudt, L. (2014). *4 méthodes de recherche en sciences sociales: cas pratiques pour l'Afrique francophone et le Magreb.* Paris: Dunod, p.94.

Cette diversification des enquêtés avait pour but de comprendre si ce qui a été dit par ces femmes membres des instances de direction est correcte. Et pour être sûr de cela, on dû recueillir des avis de leur entourage et ceux de leurs conjoints pour celles qui les en ont. Notre échantillon est ainsi constitué au total par 27 personnes

III.4. Méthode et outils de recueil des données

Chaque travail de recherche a des techniques à utiliser. En sciences sociales, il existe plusieurs techniques de récolte de données empiriques mais toutes ne s'emploient pas à la fois. Dans une recherche à caractère qualitatif, le chercheur doit choisir une technique qui lui permettra d'orienter son travail et d'atteindre ses objectifs.

Ainsi, selon León : « *le choix des techniques de collecte de données est étroitement lié à la nature du phénomène à étudier* »[77].

Etant donné que notre communication est verbale avec une réflexion pour orienter notre sujet, l'enquête par l'entretien semi-directif nous a semblé être l'instrument approprié pour atteindre nos objectifs. L'instrument que nous avons utilisé n'est pas le fait du hasard, nous avons été inspirés par d'autres chercheurs.

D'Unrug indique que « *l'entretien semi-directif, l'entretien centré ou guidé se différencie de la méthode non directive par le fait qu'il introduit plusieurs questions tout en adoptant l'attitude non directive* »[78].

C'est aussi l'entretien semi-directif qui répond le mieux aux objectifs de ma recherche, car dans les entretiens comme le souligne Didier Demanziere : « l'objectif *est de susciter la production d'une parole centrée sur la personne interviewée et rendant compte de fragments de son existence, de pans de son expérience, de moments de son parcours, d'éléments de sa situation* »[79].

Nous avons choisi l'entretien semi-directif parce que celui-ci permet une bonne communication verbale entre le chercheur et son enquêté.

[77]Léon, A., (1973), *Manuel de psychopédagogie expérimentale*, Paris : P.U.F, p.380
[78]D'UNRUG. M. C., (1974), Analyse *de contenu et actes de parole, de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Ed. Universitaires, p.84.
[79]Didier DEMANZIERE, 2008/1(n°123), *L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens*, Dans Langage et Société p.15_35. p. 3

Avec cette technique par entretien semi-directif, nos enquêtés s'expriment et extériorisent leurs sentiments afin de nous mettre au courant des situations vécues face à la conciliation de la vie familiale et celle sportive chez les femmes administratives dans le sport.

A part le guide d'entretien construit à l' avance, nous disposions sur nous deux autres outils pour le recueil des informations auprès de nos enquêtés. Il s'agit d'un carnet et un stylo pour la prise de notes des différentes réponses ainsi que un enregistreur.

Signalons qu'après avoir gagné la confiance de nos interviewés et choisi un endroit favorable à l'entretien, nous demandions aux enquêtés s'ils acceptent l'enregistrement par magnétophone après leur avoir garanti l'anonymat. Tous nos interviewés ont accepté l'enregistrement de leur réponses et cela nous facilitait la tache car c'est pratiquement difficile de tout noter en même temps que vous échangez avec l'enquêté.

III.5. Déroulement de l'enquête

Dans ce point nous parlons de la procédure suivi depuis l'exploration du terrain jusqu'à la réalisation de l'enquête proprement dite.

III.5.1. Phase exploratoire : à la découverte du terrain d'enquête

Rappelons qu'avant de nous rendre sur terrain, nous avons élaboré un guide d'entretien contenant des questions à poser tout en sachant que d'autres orientations avec des sous questions pourraient naitre éventuellement lors de l'entretien avec les enquêtées.

Comme nous l'avons signalé avant, concrètement, nos terrains d'enquête sont les sièges des différentes organisations sportives.

Le premier jour, nous nous sommes rendu au siège de la fédération Burundaise de natation sise dans les enceintes de l'entente sportive. Il est à 10h30. Dans ce bureau se trouve une seule personne (un homme) et il nous a bien accueillis. Nous nous sommes présenté et lui avons dit l'objectif de notre visite d'une façon simplifié. Monsieur, dans le cadre de mon travail de recherche, nous voulons nous entretenir avec les femmes membres du comité exécutif de votre fédération. Quand pouvons-nous les trouver dans ce bureau ? Il nous a répondu : « désolé madame, ici au bureau je suis la seule personne que tu peux trouver ici pendant les heures de travail. Je suis le seul salarié de la fédération. Tous les autres membres sont des bénévoles et ne viennent au bureau occasionnellement de préférence quand ils ont une réunion ou autre rencontre. Maintenant, ils sont dans leur travail respectif.

Donc, te dire quand les trouver ici, ce serait mentir puisque même si ils viennent pour la réunion ils ne disposent pas de temps suffisant pour pouvoir trouver du temps pour vous. » Apres avoir remercié cette personne (le secrétaire permanant) de toutes ces éclaircissements, nous lui avons dit au revoir.

Le même jour, nous nous sommes rendus au siège de la fédération burundaise de tennis de cours se trouvant dans la même localité. Là aussi, nous y avons trouvé les mêmes informations que celles précédentes. Nous sommes rentres pour continuer notre exploration du terrain le lendemain.

Très tôt le matin, nous avons quitté la maison pour nous rendre au bureau de la fédération burundaise d'athlétisme situé au centre-ville, derrière la BRB. Arrivé là, nous n'avons trouvé personne. La porte est fermée. Sur la porte il y avait un numéro de contact. Nous avons appelé ce numéro, la personne a décroché. Nous nous sommes présente et avons enchaine avec l'objectif de notre visite. Cette personne nous a révélé l'information différente des deux précédentes.

« Je suis le secrétaire général de notre fédération, mais je ne suis pas toujours présente au bureau, parce que je dois aller au service. Dans la fédération, je suis bénévole comme d'autre membre du comité. J'y passe donc au bureau quand j'ai des documents à signer, une réunion ou une autre urgence. J'ai mis sur la porte mon numéro de téléphone pour que nos visiteurs puissent appeler en cas de besoin. Par exemple si c'est un courrier que le visiteur amène à mon absence, je lui dis de glisser le courrier sous la porte ou de le déposer dans le bureau a cote de nous. C'est quand je trouve le temps libre que j'y passe pour récupérer ces genres de courriers. »

A partir de là, nous avons compris que nous avons un terrain difficilement accessible. Nous avons vite changé de stratégie. Nous nous sommes rendu au siège de la comite nationale olympique (CNO) du Burundi sis à Rohero I, Avenue du 18 Septembre, Building WEGE HOUSE, n°10.

Arrive au CNO, nous avons été accueillis par le directeur administratif et financier. Apres notre présentation, nous lui avons parlé de notre but de la visite de cette grande institution sportive. Nous avons aussi expose toutes les difficultés rencontrées lors de nos visites des sièges des fédérations et lui avons demandé si au CNO il existe un document des membres du comité directeur des fédérations.

Le DAF nous a donné une réponse favorable et nous avons eu de sa part un document contenant les membres des CE des fédérations, mais pas tout le monde, elle nous a fait une sélection des membres féminins seulement. Nous sommes parti avec ce document avec la certitude de continuer notre recherche en se servant de ce dernier, car contenant aussi les contacts téléphoniques de chacune d'elles.

Le jour suivant, nous avons contacté les femmes participantes aux instances directrices des organisations sportives, leur mari ainsi que les membres de leur entourage en vue d'échanger avec elles pour la prise de contact. Ce sont ces femmes sportives qui nous ont donné les contacts de ces deux dernières catégories d'enquêtés. Pendant la prise de contact, nous leur expliquons pourquoi nous sollicitons des informations de leur part. Et c'est pour avoir des résultats de terrain me permettant de faire mon travail de recherche. A l'issu de la première rencontre, on se fixait des rendez-vous pour l'enquête proprement dite.

III.5.2. Enquêté proprement dite

Notre enquête proprement dite a été effectuée en trois temps. En premier lieu, nous avons interviewé les femmes membres des instances de directions des organisations sportives. Nous suivions l'ordre des dates et heures fixées lors de la prise de contact. Les lieux d'enquêtes variaient aussi d'une enquêté a une autre. La collecte des données s'est faite d'une part sur le lieu de travail des femmes (pendant les heures de pause) et d'autre part on se rencontrait au centre-ville.Chaque entretien durait en moyenne 45 minutes.Nous avons au total interviewé 13 personnes dans cette première catégorie.

En deuxième lieu, nous nous sommes entretenus avec les conjoints de ces femmes. Pour plusieurs raison nous avons seulement interviewé 6 hommes maris des femmes. Il y a parmi nos enquêtés de la premièrecatégorie quatre qui n'ont pas de conjoints (deux veuves, une célibataire et une divorcée). Au lieu de neuf hommes, nous avons fait les entretiens avec 6hommes car, nous avons atteint la saturation des réponses.

En dernier lieu, nous avons effectué les entretiens avec les personnes voisines de leur entourage. Nous avons atteint la saturation des réponses après l'entretien avec 8 personnes. Signalons que ce ne sont pas seulement les 8 personnes que nous avons rencontré dans cette catégorie. Un entretien a été nul puisque arriver sur terrain, nous nous sommes rencontré avec cet enquêté mais il a refusé catégoriquement notre entretien. Il nous a spécifié qu'il n'a pas seulement voulu refuser sur téléphone ou au moment de notre prise de contact.

Il m'a dit qu'il a pris son temps à réfléchir sur l'objectif de notre enquêté et a jugé bon de n'est pas répondre à nos questions, car dit-il, ne voulait se mêler dans les affaires des membres de leur entourage.

III.5.3. Difficultés rencontrées

Un travail de recherche ne peut pas se faire sans quelques difficultés. Au cours du déroulement de l'enquête, nous avons eu deux grandes difficultés qu'il faut montrer ici. Il s'agit de l'indisponibilité des enquêtés, ou leurs réticences à répondre à certaines questions. Suite à leur indisponibilité, nous étions obligés de reporter les rendez- vous à une autre date.

Malgré toutes ces difficultés, nous avons réussi à collecter toutes les données nécessaires pour notre travail.

III.6. Les Variables

Pour notre travail, il est nécessaire qu'une variable soit définie pour éviter des équivoques.Précisons d'abord la signification du mot « variable ». C'est *« quelque chose qui varie, soit chez un même individu (poids, état civil, taille….) soit d'un individu à l'autre (l'intelligence, le sexe, le milieu social)* »[80].

Deux variables vont retenir notre attention. Il s'agit du statut matrimonial de la femme (mariée, célibataire, veuve) et de l'âge des enfants. Ces variables constituent pour nous le point de repère de notre investigation.

Tenant compte de la gestion du temps chez les femmes administratives dans le sport, nous devons constater que les difficultés liées à la conciliation de la vie familiale et celle sportive varient d'une femme à une autre selon son statut et l'âge des enfants.

III.6.1. Le statut matrimonial

Nous avons vu que la variable statut matrimonial va beaucoup influencer notre travail car les réponses vont dépendre du statut matrimonial de l'enquêtée.

Pour une même question, les réponses vont être différentes par exemple pour une mariée et une divorcée voire une célibataire.

C'est pour cette raison que la variable statut matrimonial a retenu notre attention.

[80]DE LANDESHERE, G. (1977), *Introduction de la recherche en éducation*, Paris, Armand Colin, Bourrelier, p.21

III.6.2. L'âge des enfants

L'autre variable qui a retenu notre attention est la variable âge des enfants. Cette dernière va beaucoup influencer notre travail car les réponses dépendent aussi de l'âge des enfants qu'a l'enquêtée.

Pour une même question, les réponses vont être différentes par exemple pour une enquêtée qui a des enfants de moins de 5ans ou 10ans par exemple que celle qui a des enfants de plus de 25ans voire celle qui n'a pas d'enfants.

C'est pour cette raison que la variable âge des enfants a aussi retenu notre attention.

III.7. Procédure d'analyse des données

Après l'enquête, nous avons entamé le travail de dépouillement et d'analyse des données récoltées en utilisant l'entretien semi-directif. Nous avons d'abord mis sur papier les données de l'entretien qui ont été enregistrées et nous avons réorganisé ces derniers autour des thèmes dégagés à partir de nos objectifs spécifiques de recherche.

L'analyse des données récoltées au moyen de l'entretien semi-directif a été opérée à travers l'analyse du contenu. Nous nous sommes basées sur la théorie de Mucchielli à propos de l'analyse du contenu quand il donne les explications suivantes : «*Méthode d'inventaire, de dépouillement, de catégorisation portant sur les éléments significatifs ''communication'' (informations, messages, textes écrits, discours, mimiquesFilms, etc.…)* »[81].

Cette technique nous a permis de comprendre la signification des propos recueillis chez nos enquêtées. Nous avons alors transformé les informations verbales reçues auprès de nos enquêtées en textes écrits. Nous avons pris cette voie pour respecter les exigences de la méthode qualitative afin de mieux explorer l'information dont nous avions besoin.

[81] MUCCHIELLI. R., (1973), *Questionnaire dans l'enquêtepsychosociale*, Paris, E.S.F, p.79

III.8. Approche théorique

Dans ce point, nous montrons la théorie qui a inspiré notre travail afin qu'il soit plus socio-anthropologique. C'est la théorie qui parle de changements ou de mutations sociales.

III.8.1. Conditions de mutations sociales

Pour qu'il y ait changement ou mutation dans les techniques ou la manière de comprendre les choses, Guy Rocher parle des conditions de changement. Pour lui, ces dernières sont les éléments de la situation qui favorisent ou défavorisent, activent ou ralentissent, encouragent ou retardent l'influence d'un facteur ou de plusieurs facteurs de changement. Ces changements selon lui peuvent être l'urbanisation, la modernité, les technologies de l'information, etc. Mucchielli (1984) quant à lui propose trois conditions[82] pour qu'il y ait un changement :

- L'existence d'une pression de la situation ;
- L'existence des zones de liberté ;
- L'existence des modèles socioculturelles valorisées.

III.8.1.1. Existence d'une pression de la situation

Dans cette condition Mucchielli essaie de montrer comment toute situation sociale comporte sa propre logique. Lorsqu'il y a changement, la nouvelle logique va exercer une pression sur l'ancienne logique, la domine par après et crée un sentiment de frustration sur cette dernière. Les gens doivent suivre cette nouvelle logique et adoptent d'autres comportements ou la manière de concevoir les choses. En cas du non adoption de cette nouvelle logique (changement), la personne est considérée autrement.

III.8.1.2. Existence des zones de liberté

Pour qu'il y ait changement social, il faut qu'il y ait la participation du contrôle social, l'implication de la société. En d'autres termes la surveillance de la société joue un rôle important dans ce processus de changement.

[82]Mucchielli, A., (1984), *Les mentalités : Compréhension et analyse : connaissance du problème [applications pratiques]*, Editions ESF, P.137.

Cette zone de liberté permet aux individus de travailler, de développer des idées diverses et par après le changement de toute la société. En l'absence de cette existence de la zone de liberté, le novateur ou la personne qui a fait la chose en premier lieu risque l'expulsion de cette communauté.

Pour Mucchielli, il faut que les zones de liberté existent afin qu'il y ait présence du changement des idées ou de la pratique quelconque. Dans la mairie, les femmes sont plus favorisées par rapport à celles du milieu rural.

III.8.1.3. Existence des modèles socioculturels valorisés

A partir de ce troisième type de condition, Mucchielli essaie de montrer que pour qu'il y ait une mutation sociale, il faut qu'il y ait des guides, des modèles. Pour lui, les modèles socioculturels qui sont nouveaux sont par après appris aux autres par les gens qui ont des expériences qu'ils ont vécues dans d'autres sociétés mais aussi dans les contextes sociaux qui sont différents. Suite à l'influence de ces gens qui sont considérés comme des modèles dans la société, leurs conduites sont par après adoptées par la communauté d'origine car elles suscitent admirations et envies. C'est en valorisant alors ces nouveaux comportements qu'il y a changement et les nouvelles pratiques se propagent dans la société.

Par rapport à notre sujet de recherche, pour que les femmes administratives dans le sport soient acceptées dans une société quelconque, les trois conditions doivent être appliquées.

Nous voulons donc dans notre travail développer des connaissances sur cette théorie en essayant de montrer les mutations produites par l'entrée des femmes dans l'administration sportive et les stratégies mobilisées par les femmes pour satisfaire les deux sphères ; le foyer et le domaine sportif.

De ces mutations, la femme burundaise a dépassé le stade de l'unique occupation des travaux ménagers pour entamer d'autres sphères y compris le domaine sportif. Elles ont même atteint le stade d'acquérir les charges de la gestion administrative des institutions sportives.

Les normes sociales attendent d'elles la réalisation permanente des activités familiales alors que les institutions sportives attendent d'elles la bonne gestion de l'administration. C'est pourquoi nous avons voulu explorer comment ces deux responsabilités qui s'exercent au même moment sont exécutés convenablement, les manœuvres utilisées, les problèmes rencontrés par les femmes pour servir ces deux paroisses.

Conclusion

Au cours de cette section, nous avons choisi la méthode qualitative comme méthode de recherche compte tenu de l'objectif de notre recherche. Pour recueillir les données, nous avons utilisé l'enquête par l'entretien semi-directif et puis nous avons déterminé la population d'enquête et la technique de choix des enquêtées et du terrain d'enquête.

Après l'enquête, l'analyse du contenu a été faite par le regroupement des données autour des thèmes. Nous avons montré aussi la théorie qui a inspiré notre travail afin qu'il soit plus socio-anthropologique. Nous passons au dernier chapitre qui concerne le mode de gestion de la vie familiale et la vie sportive chez les femmes administratives dans le sport.

CHAPITRE IV : MODE DE GESTION DE LA VIE FAMILIALE ET LA VIE SPORTIVE CHEZ LES FEMMES ADMINISTRATIVES DANS LE SPORT

IV.0. Introduction

Ce chapitre est en rapport avec le terrain. Nous allons présenter les résultats de notre recherche suivant les groupes ayant constitué notre échantillon. Il s'agit d'abord des femmes membres des instances de directions des organisations sportives, leurs conjoints pour celles qui les en ont et les membres de leur entourage. Nous avons dû interviewer toutes ces catégories pour avoir des réponses diversifiées.

Pour notre étude nous avons élaboré un guide d'entretien à l'intention des femmes membres des instances directrices des organisations sportives et pour leurs maris ainsi que un guide d'entretien dédié aux personnes de l'entourage de ces femmes sportive. Grâce à ces guides d'entretien nous avons recueilli des informations intéressant notre sujet d'étude.

Les informations reçues auprès de tous ces enquêtés sont regroupées selon les thèmes développés par nos enquêtes. Afin de respecter l'anonymat de nos informateurs, nous les avons présentés par quatre lettres majuscules prises au hasard.

IV.1. Perceptions de la femme membre des instances de direction des organisations sportives par son entourage

Les femmes burundaises ont des considérations particulières tant pour la société en générales que par l'entourage et en particulier par leurs maris. En général, les femmes sont des ménagères à temps plein raison pour laquelle on les appelle « Inarugo, abazezwanzu, etc. ».

Pourtant, avec la modernité, les femmes exercent des fonctions tant publiques que privées. Non seulement les fonctions publiques, elles intègrent de plus en plus le domaine sportif notamment dans les instances de directions, un domaine considéré comme masculin. Au cours de notre travail, nous allons montrer tout d'abord l'image collée aux femmes membres des instances de directions sportives par leur entourage. Pour plus de clarté sur les réponses données par ces femmes administratives dans les organisations sportives, nous avons recueilli des avis de certains de leurs proches à savoir leurs conjoints et au moins un membre de l'entourage.

IV.1.1. Imagede la femme active dans le sport par le voisinage

IV.1.1.1.Des irresponsables dans leurs familles

Les résultats de notre enquête de terrain montrent qu'être une femme active dans le domaine sportif n'est pas bien perçu dans l'entourage. Différentes perceptions de l'entourage à l'égard de la femme active sont remarquables dans les propos de nos informateurs (femmes administratives dans les organisations sportives, les conjoints et un de l'entourage).

Les informations reçues dans les propos des femmes sont les suivantes :

> « *Moi, on me considère comme une femme irresponsable qui n'a pas de respect envers le mari, puisque les voisins n'arrivent pas à comprendre pourquoi je rentre tard(l'entourage pense que j'aurai donné des médicaments à mon mari(ibihuriko).Cela est beaucoup remarquable pendant les weekends.*
>
> *Quand nous avons une activité par exemple une compétition, je quitte la maison trop tôt, comme je suis la trésorière de notre fédération, c'est moi qui dois gérer tout ce qui est lié aux dépenses financières, achat des coupes, organisation des prix, frais de déplacement et après les cérémonies de clôture des activités, on passe faire la réception, c'est moi qui dois gérer les frais de réception, je dois être là au début est rentrer dernière car je dois payer toutes les consommations et me rassurer que j'ai les pièces justificatives de toutes les dépenses. Suite à ces activités, des fois j'arrive à la maison vers 22h.*
>
> *Donc quand les voisins m'entendent rentrer aux environs de 22h,ils ne comprennent pas ce que j'ai donné à mon mari de sorte qu'il me laisse rentrer après son arrivée à la maison.*
>
> *Je me rappelle un jour, une femme voisine m'a dit : « Toi, si on pouvait faire une recherche, on pourrait trouver que tu as donné des médicaments à ton mari.Dimanche, je t'ai entendu rentrer à plus de 22h, dire au revoir à la personne qui te déposait. Sans mentir, moi et mon mari avons quitté le lit pour écouter comment ton époux va t'accueillir. C'était juste pour vérifier si il allait te gifler et venir intervenir, car lui et mon mari était ensemble le soir, mais ils se sont séparés vers 21h. Nous avons approché, mais, à notre grande surprise, ton mari est venu t'ouvrir la porte en souriant et en te disant bienvenu ma chérie, trop fatiguée j'espère. Nous sommes retournés au lit. Je ne peux pas comprendre, tu lui as donné des*

médicaments ». Je lui ai dit que je n'ai rien donné à mon mari que c'est seulement la confiance qu'il a envers moi (et d'ailleurs ce jour-là c'était le président de notre fédération qui m'a déposé à la maison)» (TITI)

Selon une autre enquêtée, l'entourage donne même des surnoms relatifs à leur vie sportive :

«*Moi ont m'a baptisé, au moment où les autres mamans sont appelées par les noms de leurs ainées, moi on m'a donné le nom de la femme toujours en culotte « wamugore yama mumabutura ,cobahevye* » (SISI)

L'entourage fait aussi des jugementsnégatifs envers ces femmes sportives :

« *On me considère comme un garçon manqué, des fois on dit à mes parents que je ne vais pas même trouver un mari parce que on me voit consacrer mon temps libre aux activités sportives* »(BABU)

Afin de comprendre réellement ce que pense l'entourage des femmes sportives, nous nous sommes entretenus avec certains des membres de leur entourage. Leurs réponses confirment les informations reçues de la part de ces femmes :

VIVI : « cela prouve que leurs maris sont lâches, babahayeimiti (elles leur ont donné des médicaments). Moi je ne peux pas tolérer ces absences répétées et ces rentrées tardives des femmes dites « sportives » de notre entourage. Elles rentrent quand elles veulent, comme si ce sont elles qui sont à la tête du foyer. Dans notre société (burundaise), c'est la femme qui doit préparer la nourriture de son mari sauf quand elle est malade. Mais je crois que c'est le contraire chez ces femmes là que je peux qualifier des démocrates.(Sa femme n'a pas de boulot).

VAVA: « Je les vois toujours partir. C'est l'occasion pour elle d'échapper les travaux ménagers ».

COCO : « Je ne comprends pas comment elles partent toujours. Quand tu vas la chercher à la maison, on te dit qu'elle n'est pas là. Pour la trouver à la maison, il faut la contacter à l'avance et savoir quand elle sera là ».

Les propos de leur conjoints différent de ceux de l'entourage comme le confirment les réponses suivantes :

PEPE : La communication entre nous ne manque pas, elle m'informe de tous ses programmes de la journée, même les moindres et moi de même. Je ne peux pas donc me permettre de l'accuser d'irresponsabilité. La mienne est plutôt très responsable.

CECE : Elle me tient toujours au courant de ces programmes. Chacun de nous s'occupe de ses programmes de la journée et nous nous rencontrons au domicile le soir. Si c'est moi qui commence à arriver à la maison, il n'y a pas de souci, la même chose si c'est l'inverse. Ce qui nous tranquillise le plus, c'est la confiance mutuelle.

Tenant compte des propos donnés par ces trois catégories d'enquêtés, l'entourage leur reproche d'irresponsabilité dans leur famille. L'entourage reproche aussi les femmes membres des instances de directions comme des femmes perverses (bacobahevye, Insimbarubebe), des sorcières, des femmes en culottes. Donc des garçons manqués. Par contre, ces femmes sportives sont en ordre avec leurs maris. Cela montre que ce n'est pas toujours facile de décrire des situations des autres tant qu'on est de l'extérieur.

IV.1.1.2. Des utiles dans l'entourage

À part ces mauvaises perceptions d'une partie de l'entourage à l'égard des femmes sportives, une autre partie de l'entourage les perçoit comme des personnes de valeurs. Cela est remarquable dans les réponses de certaines enquêtées.

Selon les femmes administratives dans des organisations sportives, malgré la mauvaise perception de la part de certains de leur entourage, une autre catégorie d'entourage reconnait ces femmes comme des utiles au sein de leur entourage.

« *Les voisins trouvent du plaisir quand je leur fais faire du sport, puisqu'ils ont constaté que je fais du sport, ils m'ont approché et m'ont demandé de les aider à faire le sport au moins une fois par semaine, j'ai accepté volontiers leur demande et je m'en réjouis, nous faisons le sport ensemble tous les dimanches de 6 heures à 8h du matin. Maintenanton ne m'appelle pas en mon nom, on m'appelle « sportive »(KEFI).*

« *Notre entourage me prends comme une femme modèle, surtout d'autres femmes qui me voient toujours avec un sourire sur mes lèvres, jamais avec l'air désespéré, fâcheuse, elles me disent que je suis la chanceuse. Elle me demande chaque fois le secret qui se cache derrière la participation dans les activités sportives, je leur réponds que toute la joie je la puise dans ces activités. Elles n'arrivent pas à me comprendre quand je leur dis par exemple que je peux quitter la maison pour aller*

seulement assister un match de football, puisque j'y trouve un grand plaisir ». (KEKE).

Selon cette catégorie des voisins, l'utilité de ces sportives ne peut pas manquer malgré que certains de leurs comportements ne leur plaisent pas et beaucoup convergent sur le fait qu'elles aident dans la pratique du sport, dans l'organisation des fêtes et aussi des petites associations d'auto financement.

COCO *: « Ces femmes sportives la, nous leur sommes reconnaissant surtout qu'elles sont clairvoyantes et sont aussi de bonne foi car elles ne se mêlent jamais dans les affaires des autres pour donner des critiquer pour les autre. »*

CICI *: « Le sport les a rendu forte car si on cause avec elles, on trouve qu'elles sont intelligentes sur beaucoup de points. On le voit très bien pendant l'organisation de fête car elles ont toujours de bonnes suggestions pour la bonne organisation et l'exemple le plus frappant c'est quand dans une association d'autofinancement vous êtes avec une sportive, elle contribue beaucoup car ayant des idées bien orientées »*

Avec toutes ces réponses qui montrent l'utilité de la femme sportive dans son entourage, nous avons voulu savoir l'avis de leurs conjoints et ces derniers ne mâchent pas la langue en blandant que leur femmes sont utiles dans leur ménages. Les points de vue sont presque centrés sur le fait que ces femmes apportent un soutien financier pour leur ménage.

PACI *« Ma femme est très utile pour notre foyer car malgré son petit temps c'est elle l'organisatrice dans notre foyer malgré que je l'épaule. Aussi elle amène quelque sous à la maison surtout après l'organisation des compétitions ou quand elle se rend à l'étranger pour des formations»*

JIJI*« Moi j'ai beaucoup d'ami parce que ma femme est sportive ! Aussi financièrement quelques fois, elles contribuent car les frais qu'elle reçoit, elle ne les gaspille pas, elle les utilise pour la bonne marche de notre foyer»*

De ce côté, certaines informations de terrain révèlent des perceptions positives face aux femmes membres des instances de directions sportives. Puis que le sport est une activité importante, elles sont considérées comme des utiles dans la société car elles aident les autres à pratiquer le sport. Le sport se révèle aussi comme une activité relaxante et qui procure la joie.

Dans le point suivant, nous allons montrer comment les maris perçoivent leurs femmes membres des instances de directions.

IV.1.2. Imagede la femme active dans le sport : selon le mari

Les maris des femmes membres des instances de directions ont des perceptions appropriées envers leurs femmes. Selon les informations données par nos enquêtées, la majorité de ces dernières ont des maris qui conçoivent bien les activités sportives et par conséquent leurs maris ont une bonne considération de leurs femmes dans le sport.

Ici, je montre les avis des femmes de comment leurs maris les conçoivent.

> *« La chance que j'ai eu est que mon mari lui aussi est un sportif, donc il comprend facilement pourquoi je rentre tard. C'est lui-même qui m'a encouragé à me faire élire au poste de trésorerie de notre fédération. Il connaît lui aussi les responsabilités d'une personne trésorière, qu'elle doit être vigilante à toutes dépenses financières car c'est elle qui doit justifier toutes les dépenses. Une fois qu'on enregistre un déficit, c'est elle qui doit justifier et payer ou rembourser en cas d'incohérences entre les pièces justificatives et les dépenses effectuées »*. (GOGO)

> *« Comme on le dit souvent derrière un homme fort, il doit y avoir une femme forte, l'inverse aussi est applicable, derrière une femme forte, il doit y avoir un homme fort. Car la femme ne peut pas progresser ou exercer pleinement ses responsabilités sans l'accord et le soutien de son mari.*
>
> *Moi je peux le témoigner car, même si l'entourage me considère comme une femme marginale, cela ne me fait rien, je suis tranquille puisque mon mari me comprend et me soutienne. La seule stratégie que j'adopte c'est de ne pas donner le temps aux propos de l'entourage car ces propos ne viennent que pour me décourager et me montrer que je suis hors normes sociales »*(TITI)

Pour savoir si ce que les femmes parlent de leur mari est vrai, nous avons posés la question à leur mari. Les réponses montrent que les débuts n'ont pas été facile, c'est par après que ces maris ont découvert que le milieu sportif est un milieu positif.

PETI :« *Avant je ne comprenais pas que c'est aussi très important d'être membre d'une organisation sportive, car on devient ouvert au monde extérieur. Plus encore je m'inquiétais de ce qu'elles font dans les réunions ou rencontres du soir, mais aujourd'hui, je suis fier d'elle, sa participation sportive ne me pousse pas à d'autres pensées négatives.*

KIWI *« Moi comme je suis sportif, c'est moi qui lui ai encouragé pour se faire élire car moi je suis du domaine. Je sais tout ce qui se fait dans ce monde »*

Même si l'entourage considère que les femmes membres des instances de directions sportives sont irresponsables, certains des conjoints de ces dernières parviennent à les comprendre et les encouragent.

Sur la question de savoir le nombre de fois que la femme participe dans les réunions surtout par semaine afin de déceler le nombre de fois par semaine où la femme est absente à la maison, les femmes nous ont révélé que c'est au moins une fois la semaine. Cela varie selon la saison sportive.

KEFI: « *Une réunion ordinaire est prévue par semaine, mais je participe dans plusieurs rencontres selon la saison sportive ou selon l'organisation des compétitions ou formations ponctuelles. Par exemple s'il y a compétition internationale ou formation des officiels (techniciens). A ce moment-là, la fréquence des rencontres augmente ».*

TITI : « *Plusieurs selon nos calendriers annuels ».*

Sur la question de savoir les idées qui sont généralement débattues dans ces réunions, les femmes interviewées disent toutes que les réunions des organisations sportivesnesont centrées que sur la gestion de tous les jours de leur organisation sportive, les finances et l'organisation des compétitions.

LILY et DODO : *Nos discussions se focalisent sur l'organisation de tous les jours de notre organisation sportive, les finances, les formations ou recyclages, sur la vue de l'organisation en général selon le plan d'action et stratégique de notre organisation sportive.*

DUDU: *Rien d'autres que sur les activités de notre organisation.*

Comme les femmes participent maintes fois dans des réunions soit après les heures de service le week-end ainsi que les jours fériés, nous avons voulu savoir si leurs conjoints sont toujours au courant des programmes quotidiens de leur femme, tous acceptent être toujours au courant des programmes de leurs femmes.

KIWI : *La communication entre nous ne manque pas, elle m'informe de tous ses programmes de la journée, même les moindres et moi de même.*

PETI : *Elle me tient toujours au courant de ces programmes. Chacun de nous s'occupe de ses programmes de la journée et nous nous rencontrons au domicile le soir. Si c'est moi qui commence à arriver à la maison, il n'y a pas de souci, la même chose si c'est l'inverse. Ce qui nous tranquillise le plus, c'est la confiance mutuelle.*

Par rapport à la participation de leurs femmes dans les réunions ou rencontres sportives qui se font les soirs ou les weekends, il y a ceux qui disent qu'auparavant ils s'inquiétaient mais qu'après ils ont fini par laisser leurs femmes à leur choix et d'autres qui acceptent que leur femmes participent dans ces activités sans problèmes depuis qu'ils sont ensemble.

JIJI et PACI : « *Juste au début de notre union, je m'inquiétais et croyais qu'elle peut profiter de ces programmes sportifs pour aller dans d'autres rendez-vous avec les autres hommes.*

Je l'ai accompagné même pendant 3weekends de suite. J'assistais les matchs du début à la fin, non pas parce que j'aime le sport (et d'ailleurs je ne suis pas fan d'aucun sport), plutôt pour me renseigner sur ce qu'elle fait depuis qu'elle quitte la maison jusqu'à sa rentrée tardive.

La mienne est trésorière. Arrivés sur terrain, elle est parti après 2h , acheter les coupes et médailles, c'est moi qui ai assuré ses déplacements même si elle avait les frais de déplacement. Au retour elle s'est retirée pour préparer les enveloppes (selon les places occupées par les clubs).

A la fin des matchs, une réception des invités est organisé, on m'a invité moi aussi, nous sommes arrivés à la maison à 22h. Ma femme était trop fatiguée.

J'ai fait 3 fois cet exercice et je lui ai donné feu vert. Ces activités l'occupent et elle en est fière de sorte qu'elle ne peut pas même avoir le temps de penser à d'autres rendez-vous pendant ce temps. J'en suis vraiment témoin ».

CECE. *Je n'ai pas de problème avec ma femme suite à sa participation dans les activités sportives, car moi aussi je suis sportif, sauf que nous ne sommes pas dans la même organisation sportive. Je connais donc tous les secrets sportifs et de plus j'ai confiance en elle.*

PEPE : « *Ma femme est du domaine sportif depuis son enfance, moi non, je suis commerçant. Mais, depuis notre fiançailles, la première condition qu'elle m'a donné est de n'est pas la faire abandonner ce domaine favori pour elle. Jusqu'à maintenant, nous*

avons 20ans de mariage, je tiens toujours ma promesse. Elle est libre de participer dans toutes les activités sportives »

Comme certaines gens ont des perceptions différentes sur participation des femmes dans les rencontres sportive, nous avons voulu savoir ce que pense l'entourage sur ce que font les femmes dans les participations sportives (réunions ou d'autres rencontres sportives), les voisins de ces femmes consultés ont dit que cette participation leur dispense de beaucoup de maux comme des critiques non fondés.

NANA : *C'est leur moment d'aller se détendre loin des yeux de leurs patrons (mari). Rencontrer d'autres hommes, pourquoi pas.*

TERO: *Elles ont eu la chance d'avoir une occupation utile. Rester à la maison c'est une corvée pour une femme de nos jours. Tu perds ton temps à faire des critiques inutiles des gens dans les groupes d'autres femmes, suite à l'inactivité, il y a même la paresse qui se développe. C'est vraiment utile d'avoir une occupation. Ces femmes sportives sont chanceuses car elles n'ont pas du temps pour fréquenter les ligala des femmes du quartier.*

MAMI : *Je crois qu'elles ont des taches à réaliser dans leurs organisations respectives (préparation et organisation des compétitions nationales et internationales). Sinon leurs mari ne peuvent pas les laisser si c'est aller perdre du temps.*

Pour la tenue préférée dans les activités sportives, les femmes disent que généralement elles portent de culottes et de training alors qu'une disent les porter quand c'est obligatoire suite à sa religion qui n'apprécie pas cet accoutrement.

KATIA : *Même quand je suis dans d'autres activités de tous les jours, ma tenue de préférence c'est le pantalon ou les culottes. Sinon dans les activités sportives, je porte les trainings ou les culottes. Je mets les jupes ou robes seulement quand je vais à l'église.*

MIMI *: Si ce n'est pas obligatoire (si parmi les activités du jour je ne dois pas courir), je mets une jupe ou robe (car c'est l'obligation de ma confession religieuse, pentecôte).*

Selon les résultats recueillis de nos enquêtées, elles se sentent bien dans ce tenu sportif et d'autres acceptent qu'elles sont obligées à voir ce qu'elles sont. Mais une des enquêtées, disent ne pas porter ces tenus sportifs du fait que sa religion n'est pas d'accord avec cet accoutrement.

> SISI et BABU : *je me sens à l'aise seulement en jupe ou robe(ou d'autre tenue exclusivement féminine). Sinon, la tenue sportive je la porte quand c'est obligatoire seulement, cela est dûà ma croyance religieuse*
>
> KEFI et GOGO : *Dans cette tenue je me sens fière de moi-même, je ne me soucie pas de ce qui est dit derrière moi.*

Pour la question de comment leur entourage les considère dans la tenue sportive, ellesdisent qu'elles ne sont pas bien considérées surtout que dans l'habitude les femmes portent de jupes, robes et des pagnes.

> DUDU : Ce *n'est pas facile, l'entourage connait que je suis pentecôtiste.*
>
> BABU: *L'entourage tolère ma tenue, maintenant les mentalités ont changé. Ce n'est pas la même chose comme dans les années antérieures. Nous étions obligés de porter nos tenues sportives sous les jupes ou les conserver dans nos sacs pour enfin les porter au bon endroit.*

Sur l'appréciation des conjoints sur la façon de leurs femmes sont souvent en pantalons et culottes comme tenue sportive,

> CECE et PATI : *depuis nos fiançailles, la mienne portait cette tenue. J'en suis habitué. Je l'achète même pour elle quand j'ai de l'argent.*
>
> JIJI :*Au début, je ne supportais pas cette tenue, cela m'énervait. Au fur et à mesure je me suis habitué.*
>
> KIWI *: c'est son droit de porter une tenue de sa préférence ; c'est normal*

La considération de la femme sportive qui porte des culottes et pantalons sportives par le voisinage :

> VAVA :*C'est indigne pour une femme burundaise. Elles exagèrent, même les dimanches tu les vois en culotte. Imaginer quand une femme porte un collant au moment où d'autres femmes respectueuses est en pagne et vont à l'église. Moi je les prends comme des folles de notre entourage.*

COCO : *C'est la modernité qui nous a envahis. A part celles qui portent des tenues sportives, d'autres aussi portent des jeans qui étaient dans le temps exclusivement porte par les hommes. Chacune a ses préférences.*

TERO et NANA : *comment n'est pas porter cette tenue quand on va dans les activités sportives. C'est comme un mécanicien quand il va dans son travail, il porte la tenue de travail « Isarubeti » (salopette), quel que soit son genre.*

V4 : *Leur mari les laisse. Le mien ne peut pas tolérer. Même mon église.*

Conclusion : Les données de terrain révèlent des perceptions différentes face aux femmes membres des instances de directions sportives. D'une part, l'entourage les considère comme des irresponsables dans leurs familles et encore de plus leur reproche du manque de politesse, d'autre part, ces femmes sont perçues comme des utiles dans la société car elles aident les autres femmes à bien intégrer le monde sportif, un domaine par excellence de relaxation mentale et physique.

Concernant les informations reçues de la part de leurs conjoints, les femmes ayant des maris non sportifs éprouvent des difficultés au début, mais au fur du temps leur maris finissent par comprendre que participer dans ce domaine pour une femme n'est pas mauvais. C'est normal d'y trouver des femmes car elles contribuent elles aussi. Quant aux femmes ayant des maris sportifs, elles n'ont aucune difficulté.

A partir des résultats du terrain, nous remarquons aussi que les discussions lors des réunions ou d'autres rencontres sportives ne sont pas orientées vers le sexe. Les échanges tournent plutôt sur l'organisation et la gestion quotidienne de leurs organisations sportives.

En fin, Nous constatons que la tenue portée par les femmes sportives ne doit pas soulever des inquiétudes car c'est la tenue d'un sportif comme même dans d'autres domaines on y trouve des accoutrements adéquats.

IV.2. Les stratégies de conciliation vie familiale et vie sportive

Les femmes sont socialement et traditionnellement considérées comme des ménagères chargées de l'entretien du ménage et tout ce qui s'y trouve (la sphère privée).

Pourtant, avec la modernité, les femmes étendent les sphères de travail. Elles sont présentes dans les emplois du secteur public, dans l'administration et en particulier dans l'univers sportif. Les femmes participent non seulement dans les instances de directions sportives mais aussi participent visiblement dans les activités sportives.

Le présent travail consiste à mettre en évidence les stratégies déployées par les femmes membres des instances de directions pour concilier les deux sphères (vie familiale et vie sportive). Différents facteurs favorisent la participation des femmes dans les activités sportives.

IV.2.1. Stratégies selon le statut matrimonial de la femme

Le statut matrimonial de la femme favorise la participation des femmes dans les activités sportives. Suite aux informations du terrain relatant le vécu quotidien des femmes membres des instances de directions des organisations sportives, ces dernières nous ont révélées certains des éléments contribuant à la réduction des difficultés liées à la conciliation.

IV.2.1.1. femme Célibataire

Pour la seule célibataire, elle accepte qu'elle n'ait pas de problème majeur mais que quelques fois quand elle rentre trop tard elle a du mal à toquer quand son père est rentré.

> **«** *Comme je suis encore célibataire, je n'ai pas de mari qui contrôle mes pas tout le temps, je me programme, j'ai le moment de réaliser les activités familiales, et d'ailleurs tous ce qui est d'activités familiales c'est notre domestiques qui s'en occupe. J'ai tout mon temps, après les heures de service ou pendant les weekend, je participe aisément dans les activités sportives*». (BABU)

IV.2.1.2. Femme divorcée

Comme la femme célibataire, les deux femmes divorcées interviewées n'ont aucun problème surtout que même leurs enfants sont en âge avancé :

> « *Je n'ai pas de mari(car je suis divorcée) qui je dois toujours demander la permission d'aller dans mes activités sportives, j'organise mes activités de la journée de sorte que, même si je dois participer dans les activités organisées par notre fédération sportive, il y ait de l'ordre dans les activités familiales* »(DADA)

Les femmes célibataires et les divorcées participent aisément dans les activités sportives par rapport aux femmes mariées avec des enfants. Néanmoins, les femmes mariées avec des enfants ne sont pas elles aussi épargnées dans les activités sportives. Elles mobilisent d'autres stratégies pour concilier les deux responsabilités. Dans le point suivant, les conjoints relaient leurs femmes lorsqu'elles ne sont pas présentes dans leur foyer.

IV.2.2. Le Soutien du conjoint

Les résultats du terrain convergent sur le fait que le soutien du conjoint est le premier élément qui contribue à réduire les difficultés liées à la conciliation de la vie familiale et sportive chez ces femmes membres des instances de directions des organisations sportives.

> « *Moi quand je ne Suis pas disponible à la maison, Mon mari s'occupe du déplacement des enfants pour l'école et rentre tôt pour voir si tout va bien à la maison* »(LOLO)

> « *Moi quand je dois participer à des réunions les soirs, c'est mon mari qui me déplace dans notre voiture pour y aller et après la réunion il revient me prendre et rentrer ensemble»* et d'ajouter« *Mumajambomakewamuvyeyiwe, vyosendabikeshaumugabowanje* ce qui se traduit : *en un peu de mots, je dois toute ma réussite à mon mari*» (DUDU)

Même si certains hommes soutiennent la participation des femmes dans les activités sportives, les marges de manœuvres ne manquent pas. Ici je fais référence à la question que j'ai posée pour savoir comment ces femmes négocient auprès de leur mari l'autorisation de participer dans des rencontres sportives qui se déroulent en dehors de Bujumbura.

Là où elles sont obligées de passer la nuit en dehors de leur foyer. Quand on arrive sur cette question, certaines préfèrent se taire, et une d'entre elles a pleuré et m'a répondu après une minute:

« *Tu me rappelle le mauvais jour où j'ai raté une formation certifiant d'une semaine. Cette formation a eu lieu en province de Ngozi. Mon mari a refusé et m'a dit qu'il ne peut pas accepter que je passe toute une semaine d'absence dans le foyer. J'ai insisté mais sans succès* » (KEKE)

Le soutien de certains hommes que ce soit dans les activités domestiques traditionnellement réservées aux femmes favorisent la participation des femmes membres des instances de directions à mieux s'intégrer dans ce domaine et à bien accomplir ses activités. Par contre, les activités qui se déroulent loin de leurs domiciles deviennent de plus en plus difficiles à les accomplir. Certains maris s'opposent aux activités qui empêchent leurs femmes à rentrer à la maison. Dans cette situation, les femmes sont obligées de faire des choix.

IV.2.3. L'âge des enfants

Les femmes participent facilement dans les activités sportives en fonction de l'âge de leurs enfants. Celles qui ont de petits enfants éprouvent beaucoup plus de difficultés que celles qui ont des enfants assez jeunes.

« *Puisque j'ai des enfants de moins de 5ans, j'éprouve des difficultés à répondre efficacement à mes responsabilités sportive, car des fois les enfants tombent malade, et je ne peux pas laisser un enfant malade et participer dans une réunion ou activités sportives des weekends. Comme toi aussi tu le sais, « umwana ni uwanyina », l'enfant appartient à sa mère », quand il est malade c'est la maman qui doit s'occuper de lui. Même au travail je n'y vais pas quand j'ai un enfant malade, ce n'est pas facile quand on a des enfants à bas âge, moi j'en ai trois, l'ainé a 6ans, le second a 5ans, la troisième a seulement 2ans.*

C'est rare que je passe un mois sans avoir un enfant malade à la maison, et mon mari ne s'absente jamais au travail pour s'occuper des enfants, et ce n'est pas parce qu'ils ne les aiment pas, mais parce que c'est la nature qui le veut ainsi ». (SISI)

« *Moi je n'ai pas de problème puisque tous mes enfants sont adultes, le dernier à 21ans, je participe pleinement dans mes activités sportives* ». (KATIYA)

Partant des résultats de nos enquêtées, nous constatons que les femmes qui ont de petits enfants ont du mal à participer totalement et aisément dans les activités sportives. En revanche, celles qui ont des enfants assez jeunes ou en âges avancés éprouvent peu de difficultés à concilier les deux sphères (familial et sportif).

IV.2.4. La délégation des tâches : les domestiques et les jeunes membres de la famille.

Bien que les activités ménagères incombent aux femmes, les femmes qui ont d'autres activités extrafamiliales mobilisent d'autres stratégies afin de concilier les deux responsabilités (familiales et sportives). Parmi les stratégies qu'elles mettent en œuvre, elles confient les tâches ménagères aux domestiques et aux autres membres de la famille.

> *« J'organise tout quitte à ce que même si je dois passer tout le weekend dans les activités sportives, c'est ma petite sœur et ma bonne qui me remplacent efficacement*»(DODO)
>
> *« Mise à part les domestiques qui s'occupent des travaux ménagers, à mon absence, ma belle-mère garde mes enfants quand je voyage »(KEFI)*
>
> *« Mon mari est compréhensif parce que lorsque je passe la nuit en dehors du domicile conjugale, c'est lui-même qui se charge de garder notre enfant. Il ne laisse pas notre enfant dormir avec les domestiques, plutôt il dort ensemble avec notre petite fille». (DUDU)*

Sur la question de savoir Comment ces femmes font les travaux ménagers malgré leurs absences répétées au foyer, tous les maris interviewés acceptent que les travaux sont faits par les domestiques et les autres membres de la famille et aussi il y a un cas où le mari accepte de faire quelques travaux qui devraient être fait par sa dame.

> PACI : Ce *sont nos domestiques qui s'occupent de toutes ces activités ménagères en l'absence de ma femme*
>
> KIWI : *quand je suis à la maison, je fais-moi aussi certaines tâches, je fais le suivi aussi celles réalisées par les travailleurs domestiques ou les membres de nos femmes qui habitent chez nous.*

Pour savoir Comment l'entourage de ces femmes considère son absence au foyer et le fait de laisser les tâches ménagères à d'autres personnes, leurs voisins estime que c'est normal car la femme ne peut pas faire tous les travaux ménagers elle seule et ne comprennent pas comment leur mari les laisser faire ce qu'elles veulent toujours

> CICI : *je trouve cela normal, car moi aussi quand je suis au travail, c'est ma bonne et groom qui s'occupent de toutes les tâches ménagères*

COCO : *cela prouve que leurs maris sont lâches, babahayeimiti (elles leur ont donné des médicaments). Moi je ne peux pas tolérer ces absences répétées et ces rentrées tardives des femmes dites « sportives » de notre entourage. Elles rentrent quand elles veulent, comme si ce sont elles qui sont à la tête du foyer. Dans notre société(burundaise), c'est la femme qui doit préparer la nourriture de son mari sauf quand elle est malade. Mais je crois que c'est le contraire chez ces femmes là que je peux qualifier des démocrates.(Sa femme n'a pas de boulot).*

VIVI : *C'est vraiment compréhensible. Aujourd'hui quand la femme a une autre occupation qui ne la permet pas de rester en permanence au foyer, elle doit recourir à d'autres personnes pour qu'il n y est pas de perturbations au niveau des affaires domestiques.*

IV.2.5. Lesstratégies mobilisées pour concilier les difficultés que rencontrent les femmes sportives

Malgré les stratégies mobilisées par les femmes pour concilier les tâches domestiques et les tâches sportives, les difficultés ne manquent pas. Les informations que fournissent les enquêtées suivantes le montrent :

« *Moi ce qui m'empêche de participer dans les activités sportives c'est quand un enfant, mon mari ou domestique tombe malade. Là, je suis obligé d'aller les faire soigner, préparer à manger pour eux et rester près d'eux. Ce qui m'étonne c'est que même si c'est l'enfant qui est malade, mon mari continue à vaquer à ses activités comme si rien n'eut été*»(TITI).

« *La plus grande difficulté que je rencontre, c'est lorsqu'un membre de ma famille tombe malade à la veille d'une activité sportive comme la clôture du championnat ou du tournoi international. En plus mon époux ne supporte pas que je m'absente du domicile conjugal pour participer aux compétitions qui se déroulent en dehors de Bujumbura. Mais ce sont mes enfants qui souffrent le plus de cette absence car ils sont encore petits»*(SISI)

« *La plupart du temps je m'absente de chez moi du fait des réunions du soir. Je me rends compte que mes absences sont de plus en plus répétées lorsque notre fédération doit abriter une compétition Internationale qui se déroule dans les provinces de l'intérieur du pays.*

Dans ces moments mes enfants sont seuls avec la bonne et ma petite sœur, j'ai d'énormes difficultés. C'est pourquoi je suis obligée de quitter le lieu des compétitions pour rentrer les soirs à Bujumbura avec autorisation des membres du comité exécutif (car tout le monde connait mon cas : séparée) pour venir m'occuper de mes enfants ». (DADA)

« *Un autre élément qui me pousse à ne pas quitter la maison c'est quand le domestique abandonne le boulot (yagasituye), je ne peux pas te dire combien de fois je me retrouve épuisée puisque tous ce qui est travail domestique tombe sur mes épaules*» (DADA et MIMI).

Les femmes délèguent normalement les tâches domestiques aux bonnes et aux boys et en particulier aux hommes. Pourtant, certains facteurs empêchent les femmes à bien accomplir leurs activités sportives. Nous remarquons entre autres : le cas de maladie pour leurs enfants, leurs conjoints et spécialement le départ des domestiques.

Conclusion :

De ce qui précède, les femmes membres des instances de directions sportives participent différemment selon leur statut matrimonial et l'âge des enfants. Les célibataires, les veuves et celles ayant des enfants adultes participent aisément alors que celles qui sont mariées et qui disposent de petits enfants éprouvent de plus en plus des difficultés à participer pleinement dans leurs activités sportives.

De surcroît, certains hommes s'investissent aux activités domestiques en cas d'absence de leurs conjointes. Les femmes délèguent leurs tâches aux domestiques et aux membres de la famille. Bien que les femmes déléguer les tâches domestiques aux domestiques et autres membres de la famille, certains facteurs perturbent leur participation dans les activités sportives notamment des cas de maladie dans leurs familles et le départ des domestiques.

IV.3. Bénéfice de la participation dans lesinstances de direction.

Les données des deux points précédents montrent que les femmes membres des instances de directions sportives sont considérées comme des irresponsables dans leurs familles. Elles éprouvent aussi des difficultés à pallier les deux sphères de la vie sportive et familiale. Par contre les femmes se montrent toujours compétentes et actives dans diverses activités et organisations sportives. Je vais montrer dans ce chapitre les enjeux qui sont à l'origine de la participation permanente des femmes dans les activités sportives.

IV.3.1.Les activités sportives : un mode de vie pour les femmes membres des instances de directions

Malgré les reproches adressés aux femmes membres des instances de directions sportives, elles persévèrent dans le monde sportif sous diverses motivations. Les résultats de terrain nous ont fait savoir que les femmes qui évoluent dans le mouvement sportif ont des avantages leurs permettant de s'y maintenir.

> « *Grace à la participation dans le domaine sportif, j'ai pu tenir debout après la mort de mon mari. C'est le sport qui m'a aider à tenir debout car à part mon salaire, les activités sportives génèrent de l'argent, mais il faut investir à tout prix, et cet investissement, en grande partie, c'est donner son temps à ces activités. J'ai continué à payer aisément les frais scolaires de mes enfants* ». (KATIYA)
>
> «*Je continue à être active dans le sport car j'y gagne de l'argent, même si ce n'est pas d'une façon régulière, mais des fois j'y trouve de l'argent. Par exemple quand nous devons organiser une compétition régionale, à la fin des compétitions je reçois les frais d'organisation. Et ces frais je ne les gaspille pas, j'appuis mon mari dans les dépenses familiales comme c'est le cas de mon salaire* ». (DUDU)
>
> « *Le plus grand élément que je ne peux pas oublier, c'est le voyage que j'ai effectué à l'étranger. Grâce à ce voyage, j'ai eu la chance de toucher les frais de mission en dollar, c'était ma première fois d'avoir des dollars dans ma poche.*
>
> *Au retour, j'ai échangé ces dollars et j'ai augmenté notre capital, car moi et mon mari sommes des commerçants »(MIMI).*

Les informations données par différentes enquêtées montrent belle et bien que le domaine sportif génère des revenus. Les femmes qui y participent gagnent des frais de mission ou de voyage pouvant améliorer le niveau de vie de leur famille. Malgré les difficultés rencontrées, les femmes sportives restent dans ce monde car il est devenu leur mode de vie. Cela renforce la conciliation entre ces deux mondes (sportif et familial).

IV.3.2. La certification

A part les gains pécuniaires, les autres interviewées m'ont donné d'autres informations motivant leur persistance dans le domaine sportif :

> « *J'ai eu un diplôme en management des organisations sportives, des certificats de participation dans des formations diverses, et tout cela je ne paye pas les frais de*

formation, par contre au lieu de payer, on me donne des frais de déplacement et je ne les dépense que pour des besoins familiaux »(LILY).

« *J'ai participé dans plusieurs formations que ça soit localement ou des formations qui se déroulent en dehors du pays. J'ai au total trois certificats (celui en cours pour dirigeants sportifs, celui sur le leadership féminin et en fin celui des entraineurs de niveau I)* ». TITI

Pour ces enquêtées, la participation dans le domaine sportif leur procure une certification. Elle profite de ces formations, car étant certifiées des progressions s'observent.

IV.3.3. L'occasion de voyage

Les femmes persistent dans les activités et organisations sportives non seulement avec les enjeux lucratifs mais aussi avec le but de connaître d'autres mondes. Les informations fournies par nos enquêtées le montrent de la manière suivante :

« *je ne peux pas dire tout ce que je gagne dans le sport, c'est beaucoup, imagine-toi que j'ai eu la chance de voyager en avion, la chose que je ne rêvais pas même, mais voilà avec la participation dans le sport, j'ai eu ce privilège que tout le monde n'a pas eu, j'ai mis mon pied dans les pays extérieurs, cela dans le cadre de la participation dans un congrès des présidents des fédérations de la confédération africaine. Pour moi cela a été un grand plaisir, et j'espère même que je visiterai d'autres pays du monde grâce à la participation dans le monde sportif*». (DODO)

« *Quand j'étais encore jeune et athlète, j'ai eu la chance de visiter certains pays quand on allait disputer des matchs. Je me rappelle du premier jour où j'ai voyagé en avion, je ne peux pas exprimer la joie que j'ai éprouvée, avant d'entrer dans l'avion j'ai eu peur, quand l'avion a décollé, j'ai criée fort, et ma coéquipière m'a dit calme toi ça ne fait rien puisque ce n'était pas la première fois qu'elle voyageait en avion* ». (LOLO)

Les femmes trouvent dans les activités sportives une bonne occasion de voyager à l'extérieur. N'eut été le sport, ces femmes affirment ne pas avoir l'occasion de voyager avec l'avion. Donc, cela poussent les femmes à résister malgré les contraintes de la vie familiale.

Conclusion:Les femmes membres des instances de directions persistent dans leurs diverses activités sportives sous diverses motivations : Les données de terrain révèlent que le sport offre aux femmes des opportunités et des occasions leur procurant l'argent, la certification et les moments opportuns de voyager dans d'autres pays. Donc cela motivent les femmes à demeurer dans le domaine sportif malgré d'autres responsabilités familiales.

IV.4. Discussion des résultats

Notre travail de recherche consiste à comprendre comment les femmes membres des instances de directions des organisations sportives sont perçues dans leur environnement social, à comprendre comment la conciliation vie familiale /vie sportive est vécue ou assumée par les femmes membres des instances de direction des organisations sportives et à cerner les motivations qui poussent les femmes membres des instances de directions à rester dans le domaine sportif.

Des considérations et des perceptions à l'égard des femmes ou filles sportives sont décrites dans les travaux des différents auteurs. L'investissement dans une pratique atypique peut engendrer des facteurs de résistance, voire une stigmatisation sociale qui, selon Goffman, est un processus dynamique de dévaluation qui discrédite significativement un individu[83].

Ainsi donc, dans certaines pratiques sportives les filles et les femmes sont sujettes à des critiques et des jugements négatifs. Deux auteurs notamment A Béatrice Lavigne et HamethDieng, ont mis un accent particulier sur le football et la boxe. Le football féminin est diabolisé comme un milieu de sociabilité lesbienne ou de masculinisation du corps des jeunes femmes si l'on se réfère à l'expérience sénégalaise. « Le football féminin : une activité synonyme de débauche et de perversion. Le football féminin comme un facteur de blocage conjugal. Une fille qui pratique le football n'est pas susceptible d'avoir un mari car elle est beaucoup plus masculine que féminine. Les filles qui pratiquent le football ont des attributs masculins »[84].

Cette argumentation ressemble à l'entretien donné par une des femmes que nous avons enquêté. L'entourage la reproche de ne pas avoir un mari suite à la participation aux activités sportives qu'elle a fait depuis son enfance. Pour Béatrice Lavigne, si elles pratiquent un sport masculin qui déroge à la norme de féminité, par exemple en pratiquant un sport comme le

[83]. Dieng H. (2020) « *Football féminin et représentations sociales: Cas de l'équipe du lycée Ahmet Fall de Saint Louis(Sénégal)* », ATPS, n°18, P75.
[84]. DiengH.Op.cit. p.80

football ou la boxe, elles sont perçues comme masculines et viriles ou encore comme étant lesbiennes[85]. Donc, les femmes qui choisissent un sport masculin sont suspectes sexuellement parlant.

Elles sont perçues comme «déviantes » ou sujettes à des conflits de rôles[86]. Dans notre contexte social, les perceptions des femmes sportives ne vont pas à l'encontre de ces théories.

Les femmes qui participent dans les activités sportives sont considérées comme des femmes perverses baptisées selon les données de terrain : « *des insimbarubebe* »[87] ou Cobahevye » des appellations relatives à la débauche. Le port des tennis sportifs pour les femmes ont une connotation négative.

Malgré les perceptions négatives collées aux femmes et filles sportives, Isabelle Courcy met en évidence trois types de jugements. « Non seulement les jugements négatifs, c'est-à- dire pour lesquels la transgression de l'ordre social sexué dans le domaine du sport est perçue comme nuisant à la féminité des filles qui s'adonnent à ces sports. (Garçons manqués=un tomboy), elle souligne aussi des jugements mitigés, c'est-à- dire pour lesquels cette transgression est jugée comme n'influant pas sur la féminité des filles qui pratiquent ces sports si certaines conditions sont respectées.Si elles se comportent comme femmes après les activités sportives. Et des jugements positifs, c'est-à-dire pour lesquels cette transgression n'est pas perçue comme touchant la féminité des filles qui font ces sports »[88].

Les jugements que distinguent Isabelle courcy et al. Sont aussi présentes dans les structures mentales des burundais. Les filles sont perçues comme des garçons manqués ou des androgynes ce qui leur font une connotation négativiste dans la société. S'il agit des femmes, elles sont perçues comme des irresponsables et des insoumises à l'égard de leur famille et en particulier leurs maris.

Leurs pratiques sportives et leur participation dans des réunions sportives qui se tiennent dans la plus part de cas les soirs, sont vues par l'entourage comme une occasion de l'adultère et de concubinage.

[85]. Lavigne B.(2014), *Etude des rapports sociaux de sexe dans l'univers sport, Université du Québec à Montréal,*.
p.90

[86]. Courcy I. (2006),*Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité.* Université de Montréal, p.23

[87] NAHIMANA S., (2000), *Techniques du corps et développement, dans les pratiques du sport et les représentations sociales au Burundi*, Lille, Presse Universitaire du Septentrion, thèse à la carte, P.67.

[88]. Courcy I. Op. Cit. p.35

Malgré les connotations négativistes, les maris des femmes sportives à la fois membres des instances de directions sportives quant eux détiennent des jugements mitigés. Ils se montrent à la fois tolérants et compréhensifs.

Cela étant, dans les résultats du terrain, nous avons trouvé que toutes les discussions qui sont débattues dans les réunions ou rencontres sportives n'ont aucun lien avec les affaires sexuelles.

De surcroît, les femmes qui pratiquent le sport et qui aident les autres femmes à faire des exercices sportives sont perçues comme des femmes utiles de la société. En croisant les théories et les données du terrain, nous constatons alors un triple jugement à l'égard des femmes qui s'adonnent aux activités sportives et aux organisations, c'est-à-dire ceux allant dans le sens négatif, d'autres dans le sens mitigé ou tolérable et en fin des jugements positifs.

L'hypothèse formulée au départ montre que finalement les discussions dans les réunions ou d'autres rencontres sportives ne sont pas orientées vers le sexe. Elles sont plutôt centrées l'organisation et la gestion quotidienne des organisations sportives.

Cependant, malgré le fait que les filles soient jugées et vues comme des garçons manqués ou des lesbiennes, les entretiens nous ont montré que la plupart des parents et des conjoints acceptent le choix de leurs filleset/ou femmes et les soutiennent. Cela encourage les filles et/ou femmes à aller de l'avant et finalement à se sentir à l'aise dans la pratique footballistique[89]. Et cela pour dire que certains parent et/ou maris voire certains de l'entourage ont compris que ce sont des préjugées et sont allés au-dessus de ces dernières pour donner leurs soutien à la participation au sport.

Que les femmes membres des instances de directions des organisations sportives soient perçues comme des irresponsables ou des insoumises au sein de leur entourage et aussi par rapport aux théories et aux données de terrain qu'on note une transgression de l'ordre social de genre accompagnée d'un triple jugement sont ne sont que des préjugées envers ces femmes sportives ou membres des instances de directions sportives. De cela, elles ne sont pas seulement perçues comme des irresponsables ou des insoumises dans leurs familles mais aussi, elles sont considérées comme utiles dans la société.

[89]. Dieng H., Op.cit. p.80

En plus de ces mauvaises perceptions, l'accoutrement de ces femmes n'est pas bien apprécié par une partie de leur entourage. Cette dernière catégorie ne comprend pas pourquoi ces femmes portent cette tenue même les dimanches, journée dominicale. Cela est dû au fait que l'entourage n'est pas au courant des moments où se déroulent les activités sportives. Le dimanche étantférié, les organisations sportives profitent cette journée. Ses membresparticipent dans ces activités et ne se soucient pas de la journée dominicale.

Comme nous l'avons aussi constaté dans les propos des femmes sportives, dans les années antérieures, portaient une tenue sportive était comme un pêché. Elles étaient obligées de les conserver dans leurs sacs à dos ou sous les jupes.A l'ère actuelle, avec le changement des mentalités, on ne marginalise plus la femme qui porte la tenue sportive.

Nous constatons que la tenue portée par les femmes sportives ne doit pas soulever des inquiétudes car c'est la tenue d'un sportif comme même dans d'autres domaines on y trouve des accoutrements adéquats.

Compte tenu de l'hypothèse posée au départ,les femmes membres des instances de directions des organisations sportives portent le tenu sportif comme les autres ont leur tenu selon le domaine comme les salopettes pour les mécaniciens, les tabliers pour les agents de la santé, etc.

Les conditions d'existence et la position dans l'espace social étant déterminantes des perceptions et de la vision du monde (Bourdieu; Laberge et Kay). La pratique des activités physiques étant influencée par le contexte social[90].

Malgré ces différentes perceptions, les femmes membres des instances de directions et les femmes sportives ne se découragent pas, elles se montrent toujours résistantes et compétitives. Il s'agit maintenant de questionner les motivations qui sont à l'origine de cette endurance dans les activités sportives.

Des recherches déjà effectuées sur cette problématique mettent en évidence diverses motivations. Selon l'article de Charlie Sever, il y a une tendance à considérer les sports comme bénéfiques lorsqu'ils sont pratiqués par des hommes et comme une perte de temps lorsqu'ils le sont par des femmes[91].

[90] . Lentillon V., Op.cit. p.16

[91]. Sever C., (2005), « *Genre et sport, pour une approche intégrée de l'égalité hommes-femmes dans les interventions de sport* », *Direction du développement et de la coopération(DDC),* p.4

Pourtant, différentes types d'activités sportives se représentent comme un moyen de se réaliser, de se dépasser, un lieu d'accomplissement, un moyen d'évacuer le stress, comme un moment de libération, autant physique que psychologique.[92]

Selon toujours Béatrice Lavigne le sport est aussi un lieu significatif d'apprentissage de la solidarité tout comme une occasion pour développer une socialité entre femmes.En revanche, HamethDieng et Erica Djossou montrent dans leur travail une vision contraire. Ils soulignent beaucoup plus une motivation lucrative« La pratique du football féminin étant perçu comme un travail, une source de revenus, Un moyen de se construire et de se promouvoir »[93].

Pour Djoussou« le basket un moyen de s'enrichir c'est-à-dire de gagner de l'argent, de trouver un emploi, de se distraire, de se faire connaître du public. Autrement dit c'est par intérêt qu'elles ont opté pour le basket »[94].

Outre les motivations lucratives, Erica Djoussou oriente les motivations du sport dans le domaine physiologique, « La pratique du sport permet de réduire le taux de graisse dans leur corps, d'affiner leur silhouette facilitant le port d'ensemble tailleur par exemple, de prévenir certaines maladies telles que le diabète, l'hypertension artérielle etc. »[95].

Elle souligne enfin des motivations d'autopromotion, les autres soutiennent que la pratique sportive peut procurer aux jeunes filles si elles y mettent du sérieux des facilités telles que avoir des bourses d'études avoir la possibilité de voyager, de trouver du travail[96].

Au regard des données du terrain, les motivations ses femmes sportives à la fois membres des instances de directions sportives évoquent diverses motivations leur permettant de pratiquer ces activités malgré les perceptions négatives et les contraintes familiales.

Elles ont donc une motivation intrinsèque d'ordre social, c'est-à-dire solidarité et interconnaissance, des motivations lucratives (le sport est un moyen de trouver et un moyen de se procurer de l'argent). Ce que témoignent certaines de nos informateurs, elles révèlent que le sport leur fait vivre. Elles gagnent de l'argent pouvant compléter les revenus de leurs maris et de ce fait améliorant les conditions de vie de leurs familles.

[92]. Lavigne B., Op.Cit. p.58
[93] . Dieng H., Op. cit. p.79
[94]. Djossou E., (2005),*Conciliation de la vie familiale et sportive chez les femmes mariées de Dakar*, Université Cheick AntaDiop, P.16
[95] . Djossou E Op.Cit. p.5
[96]. Idem. p.21

Dans les cas des formations ou de voyage, elles touchent des frais de déplacement en dollars. Le sport est aussi une occasion leur permettant de voyager à l'échelle tant nationale qu'internationale.

D'autres femmes voient le sport comme un moyen de promotion gratifiante (avoir un certificat de formation). Les motivations physiologiques sont aussi parmi les raisons qui poussent les femmes à ne pas abandonner le sport.

Compte tenu des données du terrain, les femmes membres des instances de directions des organisations sportives restent parce qu'elles y trouvent des avantages tel que l'argent, les voyages, etc. Donc, les femmes se montrent très actives et compétentes dans les activités sportives sous diverses motivations : sociales, lucratives et physiologiques.

Dans la section suivante, je vais développer au regard de la littérature, des facteurs favorisant et entravant la participation des femmes dans les activités sportives.

Quant aux facteurs favorisant la participation, Béatrice Lavigne et HamethDieng montrent que le soutien familial joue un rôle non négligeable dans l'encouragement des femmes dans les activités sportives. « Le soutien familial apparaît jouer un rôle clé dans l'investissement sportif. Elles ont été grandement encouragées dans leur enfance à faire du sport et sont entourées depuis toujours par des gens qui en font et qui le valorisent »[97].

Par contre, « les conditions favorisant la pratique des femmes et les obstacles qu'elles rencontrent tiennent à leurs conditions d'existence, différentes selon l'âge, l'origine sociale, le niveau d'étude et les revenus »[98].

Ainsi donc, le mariage et la présence d'enfants au foyer ont durablement été pensés comme« obstacles évidents » à la pratique sportive. La situation de couple, d'autant plus s'il y a des enfants, impliquait *de facto* un manque de temps pour le loisir, sportif entre autres, *a fortiori* s'agissant de l'absence de pratique des femmes, alors que leur temps est toujours pensé précisément en terme de compatibilité avec la famille »[99].

Dans le même ordre d'idées, Aristide Faye souligne aussi que le mariage quelque fois apparaît comme un handicap à la pratique sportive. En effet, il ne constitue pas en lui-même une cause d'abandon cependant la naissance *d'un* bébé, *un mari qui est* incompréhensif, un

[97]. Lavigne B. Op. Cit .p.59-60
[98]. Louveau C., (2004), « *Pratiquer une activité physique ou sportive: Persistance des inégalités parmi les femmes* », *Recherches Féministes*, n°1, Vol.17, p.42
[99]. Louveau C., Idem. p.50

entourage hostile est autant de conséquences qui en découlent. C'est ce qui explique sans doute ce taux relativement faible de femmes mariées[100].La garde des enfants de bas âge constitue une véritable difficulté car il arrive qu'il n'y ait personne pour les prendre en charge.

L'âge des enfants vivant au foyer est un autre indicateur pris en considération avec, toujours sur le plan statistique, des différences peu concluantes : c'est quand les femmes vivent avec plusieurs enfants jeunes ou très jeunes que la non pratique devient plus probable[101].

Le niveau de scolarité se révèle aussi comme une indicateur favorisant ou défavorisant la participation des femmes dans le sport ; Catherine Louveau le souligne en ces mots : « *Les femmes qui ont eu une scolarité courte (nombreuses parmi les femmes ayant des emplois peu qualifiés et aussi parmi les plus âgées) ont donc peu de probabilités de faire une activité physique* »[102].

Les modes de socialisation permettant l'investissement des femmes dans ce secteur d'activité: (1) «une socialisation primaire du type familial, sportive et égalitaire d'un point de vue sexué [qui] engendre une découverte précoce des activités de montagne [qui sont] considérées comme asexuées)(Mennesson&Galissaire,) et (2) «une socialisation secondaire au sein d'un groupe de pairs masculins rencontrés au cours des études [qui] développe le goût pour ces activités [qui sont]appréhendées dans ce contexte comme plus «masculines»[103].

En conclusion, certains facteurs défavorisent la participation des femmes dans les activités sportives : Le mariage et la présence des enfants dans la famille sont les principaux obstacles de la participation des femmes dans les activités sportives et dans les organisations tant nationales qu'internationales.

Dans le contexte social burundais, les célibataires et les veuves sont favorisées dans les activités sportives par rapports aux femmes mariées avec des enfants. Donc, l'état matrimonial est un facteur favorisant/défavorisant la participation des femmes dans les activités sportives. Le niveau d'étude devient aussi un facteur qui favorise la participation ou la non-participation dans les activités sportives.

[100].Faye A., (2001), *Analyse de la participation des femmes sénégalaises au sport de compétition* : La dimension genre, Université Cheick Anta Diop de Dakar, p.59
[101]. Louveau C., Op.cit. p.50
[102]. Ibid.
[103]. Courcy I. Op. cit. p.32

Le constant en est que les femmes pratiquant les activités sportives et dirigeantes dans les activités sportives sont tous scolarisées même si leur niveau d'étude diffère d'une femme à l'autre. Les femmes non instruites sont de plus en plus indifférentes aux activités sportives.

Le contexte social dans lequel se trouvent les femmes est aussi un des déterminants de la forte participation des femmes dans les activités sportives. Ce sont les femmes vivant en ville, qui participent beaucoup plus dans les activités sportives.

Ce qui justifie en quelque sorte la théorie d'Alex Muchielli qui, pour qu'une mutation sociale s'opère, il faut qu'il y ait des modèles socioculturels valorisés (cas des femmes instruites) et aussi une zone de liberté, c'est-à-dire le sport devient de plus en plus être pratiqué par les femmes en ville qu'à la campagne. Donc, la ville est une zone de liberté par excellence pour les femmes sportives.

Les modes de socialisation se révèlent aussi comme des facteurs qui favorisent ou défavorisent la participation des femmes dans les activités sportives. La socialisation primaire apparaît dans certains contextes sociaux comme des indicateurs de la non-participation des femmes dans les activités sportives car c'est là où se construisent la féminité et la masculinité. Par contre, la socialisation secondaire par un groupe de pairs ou par l'école apparaît comme un facteur de changement des mentalités.

Dans le point suivant, j'entame la problématique de conciliation vie familiale et vie sportive. Généralement, selon Danièle Kergoat« la division sexuelle du travail repose sur deux principes : la division et la hiérarchie.

Le principe de séparation opère en assignant aux hommes et aux femmes différentes tâches, les premiers se voient confier ce qui relève du travail productif, c'est-à- dire public, alors que ces dernières sont confinées au privé et à la sphère reproductive »[104].

Pourtant, par exemple la participation des femmes aux entraînements lors des regroupements et compétitions a pour conséquence de les éloigner de leur domicile pendant une durée plus ou moins longue »[105]. Les travaux domestiques deviennent en quelque sorte compliqués.

Certaines stratégies ont été mises en œuvre par les femmes sportives pour pouvoir concilier les tâches domestiques et sportives. Selon Erica Djossou : « Pour certaines, elles confient cette tâche à leur proche par exemple le conjoint même, la sœur aînée ou la mère »[106].

[104]. Lavigne B. Op.cit. p.7
[105]. Djossou E., Op.cit. p.19

Quant à Blandine Armande Hounhanou, elle souligne que « les aides familiales et les enfants placés sont plus remarqués chez les femmes du groupe ethnique « Dendi » alors que chez les autres femmes, la principale stratégie qu'elles développent est le recours au domestique »[107]. Elle donne une conclusion en disant : « En ce qui concerne les déterminants de la conciliation, la présence d'enfant mineur dans la famille rend difficile la conciliation. Plus le nombre d'enfants mineurs est élevé, plus la femme éprouve de la difficulté à concilier activité professionnelle et engagement familial »[108].

En se référant sur la situation locale, les stratégies que les femmes développent pour concilier la vie familiale et sportive sont entre autres : La délégation des tâches domestiques aux travailleurs domestiques, aux membres de la famille notamment si les enfants sont assez jeunes et en particulier à leurs conjoints. La présence de petits enfants alourdit davantage la conciliation des tâches domestiques et professionnelles.

Par rapport à l'hypothèse que j'ai posée au départ, Les travaux ménagers alloués aux femmes auraient été confiés aux travailleurs domestiques ce qui permettrait aux femmes de bien participer aux activités sportives.

Les données de terrain et les théories ont aussi montré que les femmes confient les travaux domestiques aux domestiques en premier lieu, aux membres de la famille et en particulier aux maris.

Les femmes s'adonnent aux activités sportives mais dans certains cas, elles restent toujours solliciter dans leurs familles raison pour laquelle la conciliation vie familiale et vie sportive reste encore problématique malgré les stratégies que mettent en œuvres les femmes sportives et membres des instances de directions administratives.

[106] . Djossou E., Ibid. p.19

[107]. Hounhanou A. B., (2007), « *Conciliation, activité professionnelle et vie familiale: Le cas de la ville de Cotonou, au Bénin* », Université de Québec à Montréal, p.25

[108] .Hounhanou A. B.,Op. Cit. p.29

CONCLUSION GENERALE

Le présent travail de recherche porte sur la conciliation vie familiale et vie sportive chez les femmes administratives dans le sport. Le choix de ce sujet à été motivé par l'observation de tous les jours d'où est né le constat de ces femmes qui doivent intervenir dans ces deux sphères (familial et sportif).

Le monde contemporain se caractérise par divers changements, les femmes sont plus que jamais engagées et participent activement à tous les niveaux de développement de la société : social, économique, politique, culturel et sportif. Le présent travail consiste d'étudier la problématique de conciliationdes activités familiales et celles sportives dans le contexte social burundais en général et en particulier en Mairie de Bujumbura.

Les questions de recherches étaient entre autres :comment les femmes membres des instances de direction des organisations sportives parviennent à faire face aux préjugés ?»

De cette question centrale naissent des questions secondaires suivantes :

- Sur quoi sont-elles centrées les discussions dans les organisations sportives ?
- Quel est le sens donné à la tenue portée par les femmes sportives ?
- Comment les femmes organisent-elles les activités ménagères à leur absence ?

Pour mener des enquêtes de terrain répondant à nos questions de recherches, nous avons eu recours à la méthode qualitative via les entretiens semi-directifs auprès des femmes vivant en mairie de Bujumbura.

Notre travail est ainsi subdivisé en quatre grands chapitres qui sont complémentaires.

Le premier chapitre va mettre en exergue l'objet de notre recherche, la position du problème et les objectifs de recherche. Il dégage aussi la motivation, l'intérêt et les hypothèses.

Le deuxième chapitre parle du cadre théorique. Il présente d'abord l'élucidation des concepts clés, puis des généralités sur le statut de la femme dans la famille et dans le mouvement sportif.

Le troisième chapitre montre la méthodologie que nous avons utilisée du début à la fin dans la collecte des données empiriques.Le quatrième et dernier chapitre parle des modes de gestion de la vie familiale et la vie sportive chez les femmes administratives dans le sport. Il présente les résultats du terrain et leur discussion.

Les principaux résultats de notretravail montrent que les femmes sportives et membres des organes de directions des institutions sportives sont sujettes à diverses perceptions et jugements : Elles sont parfois jugées négativement d'être des transgresseuses de l'ordre social masculin ; d'être des femmes irresponsables et insoumises exposées à la débauche et à la perversion. Bien que l'entourage les perçoive négativement, leurs maris ont une attitude compréhensive et soutiennent en quelque sorte leurs femmes, Bref un jugement mitigé. Puis que le sport est une activité indispensable non seulement pour le loisir mais aussi pour la santé. De l'autre côté, les femmes sont considérées comme des utiles dans la société.

Donc, pour l'entourage, un double jugement celui négatif et de l'autre côté un jugement positif tandis que les hommes leur reprochent un jugement mitigé (ils sont parfois tolérants).

Selon les mêmes résultats du terrain, nous voyons que jamais dans des réunions et rencontres sportives, les discussions concernant da débauche n'est jamais débattu sauf ce qui est en rapport avec l'organisation, les finances, les formations et le développement en générale de leurs organisations sportives.

De ces mêmes résultats du terrain, malgré que les femmes soient reprochées des transgresseuses de la culture Burundaise si on prend référence à l'accoutrement, les réponses convergent beaucoup sur le fait que cet accoutrement est approprié pour ce domaine et que même les autres portent des tenus appropriés à leur job.

Malgré les jugements et les perceptions négatives, les femmes sportives et membres des instances de directions surpassent ces dernières pour diverses motivations : le sport constitue pour elles, un mode de vie, un moyen d'autopromotion et de se construire et un facteur de cohésion sociale, une occasion touristique (voyager à l'étranger). Donc, une triple motivation physiologique, sociale et lucrative.

Certains facteurs entravent la participation des femmes dans les activités sportives : le statut matrimonial, les femmes mariées avec de petits enfants éprouvent beaucoup plus de difficultés à participer pleinement dans les activités sportives que les femmes veuves avec des enfants assez majeurs et des filles célibataires. S'agissant des sports à caractère internationales et nationales, les femmes peuvent ne pas avoir la permission d'y participer.

Quant aux stratégies de conciliation vie familiale et vie sportive, les femmes sportives membres des instances de directions font recours aux domestiques, aux membres de la famille et en particulier leurs maris interviennent dans certaines activités lors que les femmes sont absentes.

Malgré les stratégies que mettent en place, les femmes éprouvent un conflit de rôles familiaux et ceux sportifs car certains évènements obligent toujours les femmes toujours à arrêter leur carrière sportive, à souligner les cas de maladies des enfants, les moments d'accouchements maternité.

Mon travail de recherche présente à la fois des limites raison pour laquelle d'autres chercheurs peuvent nous compléter et approfondir de plus cette recherche. Cela parce que le mode de gestion de la vie personnelle pourrait présenter d'autres réalités qui nous auraient été cachées.

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages

1. Amrein, T., (2019). *Persistance, contraintes et détournement de la division sexuelle du travail dans la sphère domestique: Une étude des cas dans les Alpes Valaisannes*, Université de Lausanne.
2. Carisse, C., & Dumazedier, J., *(*1975), *Les femmes innovatrices*, Paris, Edition du seuil.
3. De landeshere, G., (1977), *Introduction de la recherche en éducation*, Paris, Armand Colin, Bourrelier.
4. Manirakiza, D., & al. (2010), *Genre et sport en Afrique Entre pratiques et politiques publiques.*
5. D'unrug. M. C., (1974), *Analyse de contenu et actes de parole, de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Ed. Universitaire.
6. Julhe, S., & Honta, M., (2012), *L'articulation travail -familiale chez les conseillers techniques sportifs* : Situations asymétriques entre hommes et femmes, « P.U.F », n°4, Vol.2.
7. Léon, A., (1973), *Manuel de psychopédagogie expérimentale*, Paris : P.U.F.
8. Louveau C., (2004), « Pratiquer une activité physique ou sportive: Persistance des inégalités parmi les femmes », *Recherches Féministes*, n°1, Vol.17.
9. Mucchielli, A., (1984), *Les mentalités : Compréhension et analyse : connaissance du problème [applications pratiques]*, Editions ESF.
10. Mucchielli. A., (1973), *Questionnaire dans l'enquête psychosociale*, Paris, E.S.F.
11. Lapeyre, N., & Le Feuvre, N., (2004), Concilier *L'inconciliable ? Le Rapport Des Femmes À La Notion De « Conciliation Travail-Famille » dans les professions libérales en France,* Éditions Antipodes « Nouvelles Questions Féministes ».
12. Pernoud, L., *(*1981), *ne fait pas bon être mère par les temps qui courent*, Paris, Ed. Stock.
13. Sever C., (2005), « *Genre et sport, pour une approche intégrée de l'égalité hommes-femmes dans les interventions de sport* », *Direction du développement et de la coopération(DDC).*
14. Sillamy, N., (1983), *Dictionnaire usuel de psychologie*, Paris, Bordas.
15. Terret & al. 2005 : 265, cité par Manirakiza, M., (2010) in, *Genre et sport en Afrique Entre pratiques et politiques publiques*.

16. Louveau C., (2004), « *Pratiquer une activité physique ou sportive: Persistance des inégalités parmi les femmes* », *Recherches Féministes*, n°1, Vol.17.

17. Touzard, H., (1975), *Enquête psychosociologique sur les rôles conjugaux et la structures familiale*, Paris, Centre Nationale de la Recherche Scientifique.

II. Mémoires et thèses

1. Barajenguye, D., (1980), *La Murundikazi dans les jeux et dans les sports*, mémoire, Bujumbura, U.B.
2. Faye, C., (1986): *contribution du sport à l'évolution de la condition de la femme au Sénégal*, Mémoire de maitrise en STAPS, Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport, Dakar, Sénégal.
3. Courcy, I., (2006)., *Le sport comme espace de reproduction et de contestation des représentations stéréotypées de la féminité*. Thèse, Université de Montréal.
4. Diawara, B.K.,(2011), *Problématique de la place de la femme dans la pratique et l'encadrement en athlétisme au Sénégal*, mémoire, Université Cheik Anta Diop.
5. Dieng, H., (2020), « *Football féminin et représentations sociales: Cas de l'équipe du lycée Ahmet Fall de Saint Louis(Sénégal)* », Mémoire, ATPS, n°18.
6. Djossou, E., (2005), *Conciliation de la vie familiale et de la pratique sportive chez les femmes mariées de Dakar*, thèse, Université Cheik Anta Diop.
7. Faye, A., (2001), *Analyse de la participation des femmes sénégalaises au sport de compétition* : La dimension genre. Thèse, Université Cheick Anta Diop de Dakar.
8. Ndayiragije, G., (2011), *Images de la femme au Burundi à travers les contes et les épithalames*, mémoire, Université d'Oslo.
9. Rüfenacht, G., (2016), *Des femmes dans des pratiques sportives masculines : motifs d'engagement et de désengagement. Une étude exploratoire auprès de joueuses de football neuchâteloises*, Neuchâtel, Mémoire.
10. Jager, H., (2011), *Evolutions, causes et préconisations sur la pratique sportive féminine*. Sociologie. Thèse, ffhal-01879763.
11. Hounhanou, A. B., (2007), « *Conciliation, activité professionnelle et vie familiale: Le cas de la ville de Cotonou, au Bénin* », Mémoire, Université de Québec à Montréal.
12. Lavigne, B.,(2014),*Etude des rapports sociaux de sexe dans l'univers sport, Université du Québec à Montréal*. Thèse.

13. Memel-fote, H., (1975), *Sciences humaines et la notion de civilisation de la femme : essai sur l'inégalité sociales des sexes dans la société africaine* in La société africaine de culture, *La civilisation de la femme dans la tradition africaine*, Thèse, Abidjan, Présence africaine.

14. Nahimana, S., (2000), Techniques *du corps et développement, dans les pratiques du sport et les représentations sociales au Burundi*, Lille, Presse Universitaire du Septentrion, thèse à la carte.
15. Nsengiyumva, A., (2010), *L'espace urbain comme lieu de survie : Les timbayi de Bujumbura*, Thèse de doctorat, Université Catholique Louvain, Louvain.
16. Rhalimi, A. M., (2018), *Articulation des temps sociaux des femmes cadres au Maroc*, Quel rôle pour la GRH, Mémoire.
17. Terret, (2010) cité par Rufenacht, J., (2016), *Des femmes dans les pratiques sportives masculines : Motifs d'engagement et de désengagement : une étude exploratoire auprès des joueuses de football Neuchâteloises*, Mémoire de Master, Université de Neuchâtel.

III. Les articles

1. Abath, A. A., (2009). L'expérience des femmes dans les directions sportives au Québec : une « émancipation sous tutelle ». Recherches féministes, 22 (1), 123–145.
2. Abdessamad, R., (2018), *Articulation des temps sociaux des femmes cadre au Maroc : quel rôle pour la GRH* ?ffhal-01839321f.
3. Bohuon, A., & Quin, G., (2012), Q*uand sport et féminité ne font pas bon ménage*.
4. Pailhé, A., & Solaz, A., (2010), *Concilier, organisé, renoncé : quel genre d'arrangements*? La Découverte | « Travail, genre et sociétés ».
5. Carisse, C., & Dumazedier, J., (1975), *Les femmes innovatrices*, Paris, Edition du seuil
6. Demanziere, D., (2008), *L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens*, Dans Langage et Société /1(n°123), pp.15_35
7. Graydon, J., (1983). *But it's more than a game. It's an Institution. Feminist perspective on sport*. *Feminist Review, 13,* 5-16.
8. Prévost, J., & Messing, K. (2001), *stratégies de conciliation d'un horaire de travail variable avec des responsabilités familiales*, Presses Universitaires de France | « Le travail humain », /2 Vol. 64 | pages 119 à 143.
9. Laccheb, M., (dir.), (2010), *Genre et sport en Afrique* : Entre la pratiques et politiques, « CODESRA ».

10. Landrieux-Kartochian (2003) in Abdessamad, R., *Articulation des temps sociaux des femmes cadres au Maroc : quel rôle pour la GRH ?*.
11. Julhe, S., & Honta, M., (2012), *l'articulation travail-famille chez les conseillers techniques sportifs : situations asymétriques entre hommes et femmes*, Presses Universitaires de France, Vol. 3.
12. Tremblay, D. G., (2012). « *Conciliation emploi-famille* », dans L. Côté et J.-F. Savard (dir.).

IV. Autres documents

1. AFRABU, (2016), .*Participation de la femme dans les instances de prises de décision et son exclusivité dans les processus de paix et de sécurité*, Bujumbura.
2. Briatte A. L., (2017), Féminismes et mouvements féministes en Europe au XIX^{e}-XXI^{e} siècle.
3. Concertation des Collectifs des Associations Féminines de la Région des Grands-Lacs.
4. Novelli, P. N.,(2021), *un séminaire sur la recherche qualitative*, Washington, R.S.S.
5. OIF, (2018), *Une francophonie en action pour l'égalité entre les hommes et les femmes* Statut-type CNO, (2021).

V. Sites internet

1. https://femmedesport.com/levolution-du-sport-feminin: Femme et sport
2. https://www.womensports.fr/femmes-et-sport-lhistoire-dun-long-combat : Histoire du sport féminin
3. *http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=19003*
4. http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=19003
5. http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=5234,
6. http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SHS/pdf/Role-Femmes-Burundi.pdf
7. https://www.un.org/womenwatch/daw/public/Women_and_Sport_French-web.pdf, La femme en l'an 2000 et au-delà : Les femmes, l'égalité des sexes et le sport, Décembre 2007
8. www.dictionnaire.enap.ca, Le Dictionnaire encyclopédique de l'administration publique, [enligne], Le Journal JIMBERE : Les femmes et le sport au Burundi, pas le grand amour, Par Gilbert Mbuye (2021)

9. https://www.yaga-burundi.com/urukundo/femmes-sport-burundi/*Le sport féminin à l'épreuve du poids de la tradition,*
10. www.lejalon.ca: 2015, Comité, Femmes Vigilantes Conciliation *travail-famille : plus qu'une question de manque de temps*

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN

Je m'appelle Marie Stella GAKIMA, étudiante à l'Université du Burundi en Master II Socio-Anthropologie dans la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Dans le cadre de mon travail de recherche intitulé « **CONCILIATION VIE FAMILIALE/VIE SPORTIVE**

CHEZ LES FEMMES ADMINISTRATIVES DANS LE SPORT», nous menons des recherches dans le cadre de fin d'étude de Master. Etant consciente des informations que vous détenez, je vous prierais de bien vouloir accepter notre entretien. Je vous précise aussi que les réponses seront traitées de façon anonyme et il n y a pas de mauvaises ou de bonnes réponses. Toutes les réponses sont importantes pour la compréhension du sujet traité.

I. Questions adressés aux femmes membres des instances de directions

a. Identification :

- ✓ Residenceactuelle,
- ✓ Etat-civil : célibataire, mariée, union libre, divorcée, veuves
- ✓ Tranche d'âge : 18-30 ans, 31-40ans, 41-50ans, 51 ans et plus,
- ✓ Profession,
- ✓ Profession du conjoint,
- ✓ As-tu des enfants ? combien ? le plus petit a quel âge ?
- ✓ Poste dans son sport : Trésorière/ Adjoint, Secrétaire Général /Adjoint, autres….
- ✓ Expérience sportive : 5 ans, 10ans, 15ans, 20ans, 30ans et plus

b. Combien de réunions ou rencontres fais-tu avec les autres membres du comité exécutif par semaine /mois?

c. Sur quoi sont-elles centrées vos discussions dans les réunions ?

d. Comment sont-elles organisées les activités ménagères pendant ton absence au domicile ?

e. Dans tes activités sportives, quelle est ta tenue préférée?

f. Comment te sens-tu dans cette tenue préférée ?

g. Comment ton entourage te considère-il par rapport à ta tenue sportive ?

II. *Questions adressés aux conjoints de ces femmes:*

a. Es-tu toujours au courant des programmes quotidiens de ta femme ?

b. Comment te prends-tu face à la participation de ta femme dans les réunions ou rencontres sportives qui se font les soirs ou les weekends ?

c. Comment se font-ils les travaux ménagers quand ton épouse est dans les activités sportives ou au travail ?

d. Ta femme porte souvent des pantalons et culottes comme tenue sportive, comment apprécie tu cet accoutrement pour une femme burundaise ?

III. *Questions adressés aux membres de leur entourage :*

a. Que penses-tu de ce que font les femmes dans les participations sportives(réunions ou d'autres rencontres sportives) ?

b. Comment considères-tu le fait qu'à son absence au foyer, la femme sportive laisse les taches ménagères à d'autres personnes ?

c. Comment considères-tu cette femme sportive qui porte des culottes et pantalons sportives?

1. LISTE DES FEMMES MEMBRES DES INSTANCES DE DIRECTION DES ORGANISATIONS SPORTIVES

COMITE NATIONAL OLYMPIQUE

N°	NOM & PRENOM	CNO/ FN	POSTE EN 2017-2021	POSTE EN 2021-2024	Tél.
1	NSEKERA Lydia	CNO	Présidente	Présidente	75 259 582
2	NAHIMANA Circoncilie	CNO	Repr. Femme	Repr. Femme	69 97 98 00
3	KANKINDI Marie Chantal	CNO	DAF	DAF	75 305 615
4	NDIKUMAGENGE Madeilene	CNO	CNO	CNO	79 948 574
5	BARAJENGUYE Dévote	CNO	CNO	CNO	76 461 768
6	NDAYIZEYE Gloriose	CNO/FFB	CNO/FFB	CNO/FFB	69 696 411
7	NZOTUNGISHAKA Immaculée	Volleyball	Présidente du club	CNO/Volleyball	79 939 373
8	NDAYONGEJE Chantal	C.Paralympique	Secrétaire G.A		61 020 072
9	NDIKUMAGENGE Félicité	Athlétisme	DTNA	DTNA	69 710 596
10	BUCUMI Francoise	Athlétisme	Trésorière	Trésorière	79 387 350
11	NSHIMIRIMANA Liliane	AJSB	Présidente	Présidente	79 907 835
12	NIYUHIRE Odile	Badminton	Trésorière	Tresorier	79 873 153
13	NDAYIRAGIJE Annick	Basketball	Secrétaire G.A	SecrétaireGén.	79 993 303
14	NIYONZIMA Fides	Basketball	Présidente Club Young Sisters	Basketball Féminin	79 993 303
15	NIYOYABIVUZE Aurélie	Boxe	Vice Présidente	Vice Présidente	79 988 066
16	KANYANGE Josélyne	Boxe		BoxeFéminin	69836768
17	KARORERO Minerve	Cyclisme	Entraineur	SGA	79 364 364
18	KINYOMVYI Sandra	Cyclisme	-	Vice Présidente	75 906 603
19	NSHIMIRIMANA Zakiya	Cyclisme		CyclismeFéminin	79 891 735
20	SEZIBERA Annick	Cyclisme		Trésorière	76652176
21	BITAGOYE Aline	Football	Arbitre international	SGA	79 207 671
22	KAMARIZA Jeanine	Football	Football Féminin	Comm .Electorale	79 911 858
23	NIMBONA Martine	Football	Arbitre	FB feminin	79 580 992
24	NININAHAZWE Nelly Arlette	Handball	Handball Féminin	HB femini	79 434 395
25	NSANZIMPUNDU Nadine	Handball	Trésorière A.	Tresoriere	79 301 806
26	IRADUKUNDA Darlene	Jeuxd'Echecs	-	Jeuxd'EchecsFémininins	75 877 629
27	RIRAGENDANWA AriellaKaneza	Jeuxd'Echecs	Athlète	Secrétaire G.A	79960616
28	MUKERABIRORI Candide	Jogging et Marche	SG	Sport féminin	75702327
29	HARERIMANA Mireille	Judo	Judo Féminin		76 901 296

30	HATUNGIMANA Sylinie	Luttes A.		Trésorière G.	75997016
31	NDAYISHIMIYE Noella	Netball	Trésorière A	Netball Féminin	79 476 598
32	ARAYISENGA Chalifa	Rugby	Arbitre	Comm.Arbitre	68354651
33	NIYOBUHUNGIRO Soline	Rugby	Joueuseequipenationale	Rugby FémininAdjoint	79 569 106
34	NIYOKINDI Marie Ange	Sport Militaire	Responsable	Responsable	75 683 709
35	Elsa Naomie	Taekwondo	Joueuse	Taekwondo Féminin	75 335 459
36	AKIMANA charlene	Tennis de Court	Secretairegenerale	Tennis feminine	72496142
37	NIBIZI Floride	Tennis de Table	Tennis Féminin	Trésoriere	75 904 132
38	KABURA Claire	Volleyball	Secrétaire G.A	Trésoriere	79 736 136

B.P. 6247- BUJUMBURA (BURUNDI) - Tél: (+257)22 218724 ou (+257)22 217405

E-mail : cnoc.burundi@gmail.com

2. Quelques articles du statut-type du CNO

Les taches des membres du comité exécutif sont les suivantes :

a. Le president:

Article 66:

a) Le Président représente la Fédération dans tous les actes. Il est le Représentant Légal.

b) Il ordonne les dépenses et signe conjointement avec le Trésorier.

c) Il signe les contrats et les procès-verbaux conjointement avec le Secrétaire Général.

d) Il convoque et dirige les réunions du Comité Exécutif et de l'Assemblée Générale.

e) Il veille au bon fonctionnement de la Fédération.

f) Il anime le fonctionnement des commissions permanentes.

Il peut déléguer tout ou une partie de ses pouvoirs à un autre membre du Comité Exécutif.

b. Le vice-président

Le Vice-président remplace le président en cas d'empêchement. Il est de ce fait le Représentant Légal Suppléant de la Fédération auprès des tiers.

c. Le Secrétairegénéral

Article 68:

a) Le Secrétaire Général accomplit toutes les tâches administratives de la Fédération sous la direction du Président.

b) Il est responsable de la validation de la licence de l'athlète.

c) Il apporte un soutien administratif aux commissions en consultation avec le Président.

d) Il signe les Procès-verbaux conjointement avec le Président. Le procès-verbal de l'Assemblée générale doit parvenir aux Membres dans les 15 jours qui suivent l'Assemblée générale.

Le Procès-verbal est considéré comme approuvé tacitement, à défaut d'opposition notifiée par lettre recommandée dans les trente jours qui suivent son expédition. En cas de contestation, la question sera à l'ordre du jour dans la prochaine Assemblée Générale.

e) Il remplace le Président en cas d'empêchement du Vice-président.

Le Secrétaire Général tient à jour le registre des membres de la Fédération.

d. Le Trésorier

Article 69:

a) Le trésorier s'occupe de toutes les questions financières en collaboration avec le Président.

b) Il signe conjointement les documents financiers avec le Président.

e. Le représentant du sport féminin

Le Représentant du sport féminin préside la commission qui est en charge du sport féminin.

La femme administrative dans le sport mène sa vie sportive en exerçant les responsabilités qu'elle a dans son organisation selon le poste qu'elle occupe. A part le post du représentant du sport féminin, la trésorerie et le secrétariat sont les postes les plus occupés par les femmes.